

AMBASSADEUR DE RUSSIE

Le vaccin "Sputnik V" pourrait être produit en Algérie

P3

DJILLALI MOUAZER (P-DG D'ENIEM)

On n'a pas reçu les crédits escomptés

P3

TRANSPORT MARITIME

L'ENTMV accuse une perte de 9 milliards DA

P2

TRIBUNAL DE TIPASA

Abdelkader Zoukh condamné à 5 ans de prison ferme

P2



En Vrac

Le Maroc... et nous

Par Madjid Khelassi

“Tenez-vous prêts”... a dit l'armée algérienne pour faire face à la menace que font peser certaines parties ennemies sur la sécurité de la région.

La région étant, bien entendu, la région Ouest, c'est-à-dire la frontière algéro-marocaine où les bruits de bottes se font entendre depuis la violation du cessez-le-feu par le Maroc via une action violente sur le Polisario, dans la zone tampon d'El Guerguerat. Ah le Maroc et nous... cela date de presque de la lampe à huile.

1963 : Guerre des sables du nom d'un conflit entre les 2 pays sur le tracé de la frontière héritée du colonialisme et que le royaume veut modifier.

1972, les accords d'Ifrane entérinent les décisions d'un tracé définitif des frontières.

1975, mort de Franco et retrait de l'ex Rio de Oro de l'ancienne puissance administrante, l'Espagne.

Le Maroc aux aguets « avale » ce bout de terre donnant sur l'Atlantique. L'Algérie dit non.

Frictions et mini guerre avec Amgala pour point d'orgue. Et depuis, ce conflit du Sahara-occidental perdure. Un conflit oublié dont personne ne parle et qui ne fait jamais les titres en Europe et encore moins outre-Atlantique. Un conflit dont la dernière occurrence a de quoi inquiéter. Car les parties en présence et à proximité sont aux antipodes les unes des autres.

Le Polisario réclame un référendum d'autodétermination, alors que le Maroc, qui considère l'ex-Rio de Oro comme une cause nationale, propose une autonomie sous sa souveraineté. Sur le terrain, le statu quo, qui prévaut depuis 45 ans, fait jouer au Maroc la politique du fait accompli avec des investissements massifs dans ce qu'il appelle « ses » provinces du sud.

Le conflit peut-il déborder du côté de la frontière algérienne ? Le « Tenez-vous prêts » de l'armée algérienne sonne comme tocsin.

Ira-t-on vers un conflit régional ? L'Algérie, maghrébine de cœur, ne fera pas dans l'agression mais fera sûrement dans la (légitime) défense.

Le Maroc, dernier royaume d'Afrique, au chromo rétro, arbore les atours de la relique belliciste (car soutenu par la France et les monarchies du Golfe), avec la bénédiction de son anachronique Makhzen, et joue au va-t-en guerre. En a-t-il les moyens, lui qui n'est jamais meilleur qu'en maraude et fait accompli ? Les voleurs de sable ne récoltent que la poussière.

Régions

AIN OULMENE (SÉTIF)
2 morts et 3 blessés dans un accident de la circulation

P24



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

591 nouveaux cas et 11 décès

P24

ANSEJ

Les promoteurs en difficulté appelés à s'inscrire avant fin 2021

P2

SNTF

30 millions de voyageurs de moins à cause du coronavirus

P2

AIR ALGÉRIE

Suspension du renouvellement de la flotte

Le Président Directeur général (P-Dg) de la compagnie Air Algérie, Bekhouche Allache, a rappelé lundi devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), "la suspension" du programme de renouvellement de la flotte en raison des retombées économiques de la pandémie de Covid-19.

M. Bekhouche a fait savoir que cette opération, approuvée par le Gouvernement en 2018, est suspendue en raison des derniers développements, a noté un communiqué de l'APN. S'agissant de l'ouverture de nouvelles dessertes internationales, le P-Dg de la compagnie nationale a souligné que l'ouverture d'une nouvelle desserte exigeait des études économiques "profondes", et par conséquent, "les lignes ouvertes resteront celles enregistrant une forte concurrence, à l'instar de la France et la Turquie". A propos des répercussions de la crise sanitaire sur la compagnie, M. Bekhouche a relevé "la difficulté" de la situation actuelle d'Air Algérie, faisant état de près de 40 milliards de dinars de pertes depuis la suspension des vols commerciaux dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie. Il a avancé, en outre, que la compagnie pourrait connaître d'autres pertes à l'avenir en cas de persistance de la crise, ce qui constituera, a-t-il dit, "un énorme obstacle face au développement des investissements de la compagnie", ajoute la source.

Se disant optimiste de réaliser une certaine amélioration notamment après la décision des autorités publiques relative à la reprise des vols internes, le même intervenant a affirmé que cette décision était l'occasion pour la compagnie afin d'ouvrir de nouvelles dessertes intérieures à partir de dimanche prochain, et ce vers trois villes, en l'occurrence, Mechria, Tiaret et El Bayadh. Toutes les mesures ont été prises par la compagnie dans le souci de garantir la sécurité et la santé des voyageurs, a-t-il poursuivi. Concernant les vols internationaux depuis et vers l'Algérie, le même responsable a affirmé que ces vols resteront consacrés au rapatriement des ressortissants bloqués à l'étranger. "Les vols commerciaux resteront suspendus jusqu'à nouvel ordre", a-t-il ajouté. Sur le plan social, M. Bekhouche a salué les efforts de la compagnie pour sauver les emplois durant la crise, précisant que le plan social mis en place avait permis d'éviter les licenciements, selon le communiqué de l'APN. Egalement présent à cette réunion, présidé par Chabane Louaër, président de la commission des transports et des télécommunications, le P-DG de l'Aéroport international d'Alger, Tahar Allache, a lui aussi évoqué les retombées de la crise sur l'infrastructure aéroportuaire.

M. Allache n'a pas caché son inquiétude si la crise sanitaire venait à durer, même si, a-t-il dit, la trésorerie de la société "a permis de gérer la crise sans difficultés". La reprise du trafic aérien se fait progressivement en attendant une amélioration de la situation sanitaire en Algérie qui permettrait de lever la suspension des vols extérieurs qui sont plus rentables pour l'aéroport, a expliqué le responsable. Concernant le nouveau Terminal de l'Aéroport d'Alger, il a rappelé que celui-ci comprenait 42 postes de stationnement pour avions et un parking de 4.200 places. Il est également doté de groupes électrogènes d'une valeur de 2 milliards de DA et d'autres équipements répondant aux normes internationales, a ajouté le responsable. Sa réalisation a nécessité une enveloppe de 74 milliards de DA, dont 62 milliards de DA au titre d'un crédit remboursable jusqu'en 2026 et 12 milliards de DA financés par la société, a-t-il poursuivi. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la série de réunions programmées par la commission des transports et des télécommunications pour l'audition de responsables d'entreprises économiques névralgiques du secteur des Transports.

R.N

ANSEJ

Les promoteurs en difficulté appelés à s'inscrire avant fin 2021

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) a appelé, hier, les promoteurs de micro-entreprises en difficulté, à s'inscrire sur la plateforme numérique dédiée à cet effet, avant fin 2021».



“Pour les besoins de classement des micro-entreprises en difficulté, l'Ansej rappelle aux jeunes promoteurs concernés la nécessité de s'inscrire sur la plateforme numérique et d'y renseigner le formulaire dédié à cet effet, sachant que la date limite pour cette inscription via la plateforme est fixée au 31 décembre 2021», lit-on dans le communiqué de l'Ansej posté sur sa page officielle Facebook. Cette mesure qui s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des micro-entreprises en difficulté et créées dans le cadre de l'Ansej, concerne des cas déterminés», précise-t-on dans le communiqué.

Il s'agit des micro-entreprises sinistrées du fait de catastrophes naturelles, telles les séismes et les inondations, ainsi que les micro-entreprises dont

les crédits ont été pris en charge par le Fonds de caution de garantie mutuelle de grands risques et dont le matériel avait été saisi/vendu par les banques.

Cette mesure concerne également les micro-entreprises dont les promoteurs sont décédés ou atteints d'infirmité physique ou mentale, après l'exercice de leur activité. A rappeler que l'Ansej avait annoncé, le mois dernier, de nouvelles mesures devant faciliter l'opération de rééchelonnement des créances des start-up en difficulté en vue de les aider à les rembourser. L'Ansej avait décidé, dans ce sens, l'annulation des commissions et pénalités de retard spécifiques aux retards de paiement des échéances du crédit bancaire, de la condition de l'inspection du matériel des start-up

par les agents de l'agence, de la condition du versement d'une tranche du prêt (entre 5 et 10%) et de l'application d'un taux d'intérêt de 5,5% sur le crédit bancaire lors du rééchelonnement.

Il s'agit également de l'annulation de l'attestation de régularisation de situation auprès des caisses de la sécurité sociale (CNAS-CASNOS-CACOBATPH) et des pénalités de retard spécifiques au paiement en retard des impôts avec la possibilité de prolonger les délais de règlement des échéances en retard à 36 mois. Selon l'Ansej, le rééchelonnement des créances issues du crédit bancaire sera suivi directement par un rééchelonnement des créances issues du Prêt non rémunéré (PNR) accordé par l'agence.

R.N

TRANSPORT MARITIME

L'ENTMV accuse une perte de 9 milliards DA

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a accusé une perte de 9 milliards de dinars depuis la suspension de ses dessertes le 17 mars dernier, suite à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, a annoncé, lundi à Alger, le directeur général de l'entreprise, Ahcène Gueraïria.

Lors d'une séance d'audition organisée par la Commission des transports et des télécommunications de l'APN, sous la présidence de Chabane Louaër, son président, M. Gueraïria a souligné que "l'entreprise souffre d'une crise financière et rencontre plusieurs difficultés, notamment pour le paiement des salaires des travailleurs, en raison de la suspension de ses dessertes maritimes", selon un communiqué de l'Assemblée.

Il a ajouté que l'administration de l'entreprise "attend la décision des autorités pour la réouverture de l'activité maritime de transport des voyageurs

pour reprendre ses activités et programmer ses premières dessertes dans les plus brefs délais", soulignant que la flotte algérienne est composée de trois ferries "Tariq Ibn Ziyad", "Tassili" et "El Djaïzaï" acquis depuis près de 19 ans.

Selon Gueraïria, cette flotte ne peut pas concurrencer avec les flottes française et espagnole, notamment au regard de sa faible capacité d'accueil ce qui amène la compagnie à l'affrètement durant la saison estivale pour couvrir le déficit, soulignant que "la capacité de l'unique car-ferry de la Tunisie dépassait celle de nos trois navires", précise le communiqué. Bien que l'Algérie devrait réceptionner en janvier prochain un nouveau navire d'une capacité de 1800 passagers, mais cette capacité supplémentaire demeure, néanmoins, "insuffisante", a-t-il fait savoir, arguant que la relance de l'activité de l'ENTMV "dépendra de l'appui que devra fournir l'Etat". Et d'ajouter: "l'ouverture de nouveaux

points maritimes et l'acquisition de nouveaux navires est le seul moyen susceptible de permettre à la compagnie de s'imposer et de répondre aux attentes de ses clients".

Il a cité, en outre, le dossier des dettes qui "constitue désormais une charge pour l'entreprise", notamment sa dette envers Naftal, estimé à près de 209 milliards de dinars à rembourser en devises. Evoquant les prestations fournies aux clients, M. Gueraïria a indiqué que le prix des tickets de l'ENTMV incluant les trois repas restent moins chers, comparés aux offres étrangères, en dépit des faibles capacités de l'entreprise.

"Il est temps que les mentalités changent et que le citoyen prenne conscience de l'importance de préserver les biens publics pour pouvoir aller de l'avant et atteindre de meilleurs niveaux de prestation", a conclu le même responsable.

R.N

SNTF

30 millions de voyageurs de moins à cause du coronavirus

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a subi une perte colossale en termes de nombre de voyageurs depuis la suspension du transport ferroviaire, imposée par la lutte contre la propagation du coronavirus, avec une trentaine de millions de voyageurs de moins à bord sur une capacité de transport de 40 millions de voyageurs annuellement, a annoncé lundi à Alger, son directeur d'exploitation, Abdelmalek Hamzaoui.

Selon M. Hamzaoui, "c'est le transport des marchandises qui a permis à l'entreprise publique de se maintenir jusque là, car depuis le début du confinement sanitaire, le 22 mars dernier, la SNTF a perdu au moins 30 millions de voyageurs à transporter". "Le bilan financier en cours d'élaboration nous permettra d'avoir des données plus précises sur

les pertes financières", a-t-il déclaré lors d'un point de presse, à l'occasion d'une visite guidée au profit des médias sur les dispositifs de prévention contre la propagation du coronavirus, mis en place par la SNTF, en perspective d'une éventuelle reprise du trafic voyageurs. Distanciation sociale oblige, l'entreprise ferroviaire entend, dans ce cadre, limiter le nombre des voyageurs à 640 personnes par train au maximum dans le cadre du protocole sanitaire, contre 1400 en temps normal, a fait savoir M. Hamzaoui, annonçant, d'autre part, l'augmentation de la fréquence des trains en circulation (un train chaque 15 minutes). L'heure du dernier train en marche sera fixé selon les horaires du couvre feu sanitaire, a-t-il indiqué. Procédures de nettoyage et de désinfection, port obligatoire du masque, dis-

ponibilité de gel hydro-alcoolique pour les voyageurs, désinfection systématique et régulière des wagons après chaque voyage: tout est prévu pour assurer au maximum la sécurité sanitaire des passagers et l'entreprise n'attend que le feu vert des pouvoirs publics pour remettre le train sur les rails, selon lui. "Le personnel administratif et les agents sur le terrain de la SNTF sont mobilisés pour reprendre du service dès la prise d'une décision par les pouvoirs publics sur la base de l'évaluation du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus", a assuré M. Hamzaoui. Selon ses explications, le protocole sanitaire spécial et les mesures préventives mis en place devraient assurer au maximum la sécurité sanitaire au niveau des structures d'accueil des voyageurs, au niveau des

quais et à bord des trains, afin de minimiser les risques de propagation du virus en cette période de crise sanitaire. A l'entrée de la gare déjà, l'entreprise compte mobiliser des agents qui seront chargés de faire respecter le protocole sanitaire (port obligatoire du masque, prise de la température des passagers et la mise du gel-hydro alcoolique à leur disposition). Le protocole prévoit au sein de la gare une gestion organisée des flux de voyageurs par la mise en place des gères-filés. Il s'agira également de sensibiliser les passagers, à travers la diffusion de messages sonores et vidéos (en langues Arabe, Amazigh et Française), sur la nécessité de respecter les mesures barrières et la distanciation entre les voyageurs (marquage au sol).

APS

TRIBUNAL DE TIPASA

Abdelkader Zoukh condamné à 5 ans de prison ferme

Le tribunal de Tipasa a condamné l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, à 5 ans de prison ferme et mandat de dépôt à l'audience pour octroi d'indus privilégiés à des membres de la famille de l'ancien directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel.



Les chefs d'accusation retenus contre lui, dans cette affaire, sont « offre délibérée de privilèges non justifiés à un tiers lors de la conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts et offre d'exonérations fiscales et de réductions sans justificatif légal ». Le procureur de la République avait requis le 27 novembre, une peine de 15 ans de prison ferme à son encontre.

Le procès avait permis de révéler plusieurs détails sur les liens qu'entretenait l'ancien chef de l'exécutif de la capitale avec l'ancien DGSN Abdelghani Hamel et sa famille. Terrains, locaux commerciaux, appartements, Zoukh avait même offert à l'ancien chef de la police et les siens des exonérations fiscales et des réductions de prix sans justificatifs légaux.

Cette affaire est relative à l'offre d'indus privilégiés représentés par un foncier d'investissement de 7.128 M2, dans la zone de Bab Ezouar (Alger), et d'un logement social participatif à Ouled Fayet, au profit

de Hamel Chahinez, fille de l'ancien DGSN, outre l'offre de neuf locaux commerciaux à Ouled Fayet, au profit de sa femme, à un prix dérisoire. A cela s'ajoute l'offre d'un logement social de type public locatif, à la cite Zerhouni-Mokhtar de Mohammadia, sans la réunion des conditions fixées pour y ouvrir droit.

Après avoir plaidé son innocence, l'accusé Zoukh a assuré que « tous les investissements ont été accordés dans le cadre d'une commission de wilaya composée de neuf directions exécutives et les décisions prises à l'unanimité », signalant avoir reçu une « seule communication téléphonique de l'ancien DGSN, pour savoir quelles sont les mesures pour bénéficier d'un foncier industriel », a-t-il indiqué, affirmant, en outre, « n'avoir été soumis à aucune pression de quelque sorte que ce soit ». Des témoins ont, par ailleurs, assuré durant l'audience avoir reçu des appels téléphoniques de la part de l'ex-wali d'Alger, pour leur demander d'offrir des privilèges aux enfants d'Abdelghani Hamel.

L'ex-wali d'Alger a été jugé, dans deux autres affaires de corruption relatives à loc-

troi d'indus privilégiés, en matière d'investissement à Mahieddine Tahkout et des membres de sa famille. Le juge l'a condamné à 4 ans de prison ferme. Quant à l'affaire le liant à Ali Haddad, ex-président du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), le procureur a requis 10 ans de prison ferme. Le représentant du parquet s'était basé dans ces affaires, sur différentes instructions judiciaires, dont l'enquête du conseiller enquêteur auprès de la Cour suprême, et le rapport de l'Inspection générale des finances, qui a confirmé « la non faisabilité du projet » présenté, au même titre que les différents rapports d'expertise qui ont signalé la « présence des bases de l'intention criminelle », tout en soulignant que les « infractions et dépassements contre les dispositions légales sont confirmées et relèvent d'une volonté et intention de corruption à travers l'offre de privilèges à des personnes influentes, en infraction des lois en vigueur, et en causant des pertes considérables au trésor public, estimées à 300 milliards de centimes ».

Synthèse : Abir N.

Brèves

AMBASSADEUR DE RUSSIE

Le vaccin «Sputnik V» pourrait être produit en Algérie

Alors que les autorités algériennes n'ont pas encore décidé pour quel vaccin l'Algérie opterait, les Russes multiplient les avances pour leur vaccin baptisé « sputnik V ». L'ambassadeur de Russie en Algérie, Igor Beliaev, a indiqué aujourd'hui que le vaccin russe «Sputnik V» contre l'épidémie de la «Covid-19» pourrait être produit localement en Algérie.

« Nous avons discuté de ce point (produire le vaccin localement) lors de nos rencontres avec le ministre de la Santé et le ministre de l'Industrie pharmaceutique, et la Russie est prête à coopérer avec l'Algérie afin de fabriquer le vaccin localement, et je veux dire ici le Fonds russe pour l'investissement direct, qui se charge de distribuer le vaccin à l'extérieur du pays », a déclaré l'ambassadeur russe dans un entretien accordé à l'agence « Sputnik ». Il a ajouté : « Le Fonds d'investissement direct russe propose plusieurs formes de coopération, notamment l'acquisition directe, le transfert de technologie, la fabrication en commun et la participation aux tests de la troisième phase, qui sont des formules que nous avons proposées du côté algérien ». La démarche russe est allée plus loin que le simple achat par l'Algérie de ce vaccin. On veut purement et simplement y fabriquer. Non seulement pour le marché algérien, demandeur certes de millions de doses, mais aussi, probablement, pour faciliter son exportation sur le reste du continent. Cette offensive russe est encore plus intéressante dans la mesure où elle propose aux Algériens un partenariat allant jusqu'à la participation aux tests de la phase III.

L'ambassadeur a souligné « l'efficacité du vaccin russe, qui a atteint 95%, ce qui confirme qu'il est l'un des meilleurs vaccins du marché, malgré la course effrénée entre les différents laboratoires ». Il est clair qu'il ne s'agit là que d'une annonce qui attend à être confirmée par plus de preuves scientifiques indépendantes. Faut-il rappeler que le ministère algérien de la Santé a affirmé, plus d'une fois, que l'Algérie ne décidera de son choix que suivant les conseils de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Aziz.T

DJILLALI MOUAZER (P-DG D'ENIEM)

On n'a pas reçu les crédits escomptés

Le P-DG de L'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM), Djillali Mouazer, a affirmé, hier 8 décembre 2020, lors de son passage à la télévision Ennahar, que la banque n'avait accordé à son entreprise que six milliards de dinars de crédit à long et à court terme, alors que l'entreprise a remis à la banque environ 60 milliards de dinars en garanties, « soit 10 fois plus que ce que la banque nous a accordé ». Il a également souligné que l'entreprise devait « convaincre la banque pour nous

donner un fonds de roulement, d'exploitation pour faire face au 1er trimestre 2021. » M. Mouazer a indiqué que « ce n'était pas un crédit. La banque et l'État ne nous ont pas donné un crédit. Ils nous ont donné uniquement l'autorisation. » Il a rappelé que l'entreprise « avait des délais de paiement de 90 jours, on devait donc payer en mars 2021, mais la banque a commencé à nous débiter dès le mois de mai ». « Nous voulons une solution qui va sauvegarder les emplois, la région a besoin de cette entreprise et on ne veut

pas licencier, sauf s'il n'y a vraiment aucune solution », a-t-il ajouté. Depuis mardi dernier, ENIEM a été placée en arrêt technique de production pour un mois, en raison de problèmes de financement par la banque qui a provoqué une rupture dans son approvisionnement en matières premières. Les travailleurs d'ENIEM de Tizi-Ouzou ont organisé, le même jour, une marche de protestation contre l'arrêt technique. Ils ont marché de l'usine implantée à la zone industrielle de Oued Aïssi (Tizi-Ouzou), vers le siège

de la wilaya au chef-lieu de Tizi-Ouzou. M. Djillali Mouazer avait expliqué le recours à l'arrêt technique par « la rupture de stock de matière première au niveau de l'ensemble des ateliers ». Il a mis en cause « les banques qui ne (leur) fournissent pas de crédits pour l'approvisionnement en matière première ». Pour rappel, une délégation du ministère de l'Industrie a été dépêchée ce mercredi 2 décembre 2020, à l'ENIEM, en vue d'examiner la situation.

R.N

EVENEMENT

MORTALITÉ MATERNEL EN ALGÉRIE

Le taux est de 48,5/100.000 naissances vivantes

Le taux de mortalité maternel (TMM) enregistré en Algérie suite à une enquête de consolidation de 2019 réalisée au cours de l'année en cours par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière est de 48,5/100.000 naissances vivantes, a annoncé hier le directeur de la Population au ministère, Ouali Amar. Précisant que cette enquête est la deuxième du genre après celle de 2015, M. Ouali a déclaré à la presse en marge d'une journée d'étude sur la "Surveillance et l'audit des décès maternels", que ce travail a permis de corriger les données qui ont été collectées auparavant à savoir 35,9/100.000 naissances vivantes.

"L'enquête de consolidation réalisée en 2020 a permis à la tutelle de corriger le taux de mortalité maternel qu'elle avait enregistré auparavant à savoir 35,9/100.000 naissances vivantes à 48,5/100.000", a-t-il indiqué. Il a relevé que le ministère est en train de préparer un autre plan d'action accéléré pour 2021-2024 et qui va tenir compte des recommandations du comité d'audit des décès maternels avec d'autres stratégies. "Nous allons intégrer l'expérience internationale dans la démarche", a-t-il précisé. Dans le même cadre, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a souligné que le système de déclaration obligatoire et d'audit des décès maternels mis en place en 2013 continuera de bénéficier de toute l'attention du gouvernement et "doit disposer de tous les moyens pour faciliter sa mise en œuvre et assurer sa pérennité".

M. Benbouzid a indiqué à ce propos, qu'au niveau international, "l'Algérie a toujours adhéré aux engagements internationaux visant la préservation de la vie humaine, des enfants et des femmes particulièrement durant la grossesse, et au cours ou suite à un accouchement", rappelant l'amélioration des conditions d'accouchement et les moyens mis à la disposition de la femme enceinte à travers le pays. Evoquant la crise sanitaire, le ministre a fait savoir que les pays du monde entier se trouvent actuellement frappés de plein fouet dans leur marche vers le développement et vers le progrès par la pandémie de coronavirus (covid-19). Les études et analyses d'impacts réalisées laissent entrevoir, a-t-il dit, des répercussions encore plus dramatiques sur divers plans, économique, social et sanitaire". "Les prévisions évoquent même un déclin de l'économie mondiale dont les conséquences sur les pays en développement sont inéluctables et fort préoccupantes", a-t-il ajouté, notant que la persistance de la pandémie (covid-19) rend nécessaire, "pour tous les pays- de "trouver le plus rapidement possible des moyens innovants pour s'assurer que nos femmes accèdent aux services de santé maternelle et de planification familiale, services essentiels devant être assurés en continu et avec la qualité exigée".

Le ministre a indiqué également que "l'accès aux soins prénatals, à un accouchement sans danger, aux soins postnatals et autres services de santé maternelle et de santé reproductive, doivent être préservés". "Il demeure entendu que cette covid-19 peut entraîner de graves conséquences pour la mère et le nouveau-né, si elle et son entourage n'observent pas les gestes barrières notamment le lavage des mains, le port du masque, le respect de la distanciation physique, l'aération de la maison et surtout d'éviter les rassemblements notamment familiaux", a-t-il averti.

Précisant que cette journée a été organisée à l'occasion de la célébration du premier anniversaire du Sommet de Nairobi, la chargée du bureau du Fond des Nations-unies pour la population en Algérie, Mme Wahiba Sakani a indiqué à la presse que sa présence à cette rencontre vise à discuter de tous les efforts que l'Algérie a déployés durant ces dernières années pour la réduction du taux de mortalité maternelle et à réitérer l'engagement du UNFPA à appuyer l'Algérie dans tous ses efforts. "Cet appui est technique. Nous avons une expertise que nous pouvons apporter à travers nos programmes de réduction du taux de mortalité maternelles", a-t-elle déclaré. A noter qu'au niveau international, la réduction de la mortalité maternelle a constitué une préoccupation majeure durant ces dernières décennies et a suscité l'organisation de plusieurs rencontres et forums internationaux. La première a eu lieu sur la maternité sans risque, en 1987, à Nairobi au Kenya.

STATISTIQUE

Enquête pour le recueil d'indicateurs sociaux et économiques

En marge d'une réunion avec les représentants de plusieurs départements ministériels consacrée au renforcement du maillage statistique local, le ministre a fait savoir que dans cette phase de des travaux statistiques au niveau local, "il est attendu la production d'une série d'indicateurs sociaux économiques qui seront limités dans la phase actuelle à l'évaluation des potentialités locales d'une part et au suivi des indicateurs de cohésion sociale".



Selon M. Berrah, cette réunion a pour but de permettre d'apporter un appui au lancement des travaux statistiques au niveau des communes et des wilayas et de la finalisation du canevas de recueil des informations statistiques dont la transmission est imminente en direction des wilayas à travers le territoire national.

De plus, cette réunion entre les représentants de différents ministères (Collectivités locales, Finances, Industrie, Mines) et de l'Office national de la statistique (ONS), entre dans le cadre du plan d'action du gouvernement dans son volet statistique, concernant le renforcement du maillage statistique local, a-t-il précisé.

"Il s'agit là de la première étape dans le cadre de la mise en place d'un système communal d'information statistique qui lui-même est un module qui sera intégré de manière cohérente dans le système statistique national", a expliqué M. Berrah.

Il a ainsi souligné que le lancement de ce maillage statistique s'est fait à travers la mise en place de cellules statistiques au niveau des communes et des wilayas sur l'ensemble du territoire national.

"L'objectif recherché est la mise à disposition d'une information au niveau le plus fin, qui soit localisée et de qualité afin d'être de nature à faciliter le processus de prise de décision y compris à l'échelle locale", a indiqué le ministre.

Vers la relance du Conseil national de la statistique

Parallèlement à cela, le ministre a annoncé une autre action phare est en cours de concrétisation, à savoir, la relance des activités du Conseil national de la statistique.

"Le Conseil national de la statistique est une entité de concertation et de coordination par excellence susceptible d'apporter une valeur

ajoutée très importante en matière de coordination au niveau du système statistique national", a-t-il estimé, notant la pertinence de cet organisme dans la prise en charge de dossiers "très importants" en matière de politique d'information statistique.

Concernant la composition du CNS, M. Berrah a rappelé que celle-ci est définie par les textes réglementaires. Le CNS doit être composé de représentants de plusieurs départements ministériels et d'administrations ainsi que des représentants des secteurs économique et social.

Interrogé à propos de la pertinence du maintien de l'ONS sous la tutelle du ministère des Finances, le ministre a fait savoir que l'opération de réorientation de l'ONS sous la tutelle du ministère de la numérisation et de la statistique est en cours, notamment à travers la préparation d'un décret exécutif dans cette optique.

APS

UNIVERSITÉ

Plus de 1.000 maîtres de conférence promus au grade de professeur

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé hier la promotion au grade de professeur de l'enseignement supérieur de 1.037 maîtres de conférence sur 1.331 postulants, et ce, au terme de la 44e session de la Commission nationale universitaire pour la promotion des maîtres de conférence. Dans une allocution à l'occasion de l'annonce des résultats, M. Benziane a précisé que les délibérations, tenues en présence des représentants des sept (7) sous-commissions de ladite Commission nationale universi-

taire, avaient donné lieu à la promotion, au grade de professeur de l'enseignement supérieur, de 1.037 maîtres de conférence sur 1.331 postulants, soit un taux de 78%. Nous avons eu recours, pour la première fois, à une plate-forme numérique pour le dépôt et l'examen des dossiers de promotion, a expliqué le ministre, soulignant que cela avait permis d'éviter les tracasseries bureaucratiques auxquels se heurtaient les candidats par le passé et de mieux gérer les dossiers, surtout dans ce contexte difficile en raison de la crise sanitaire. Cette opération de numérisation

a également permis, poursuit le ministre, de former des experts de la Commission nationale universitaire à l'utilisation des plates-formes numériques, de s'assurer en temps réel de la véridité des publications scientifiques, et d'examiner les dossiers déposés, sans déplacement, ce qui a épargné des ressources financières considérables. A ce titre, le ministre a réaffirmé que la généralisation de la numérisation des différentes activités du secteur dans les domaines de la formation, de la recherche et de la gouvernance, est l'un des défis relevés par le ministère au titre de sa nouvelle

vision prévue par son programme d'action à moyen à long termes. Chiffres à l'appui, cette session à laquelle 78 % du total des candidats ont réussi, a débouché sur la promotion de 127 enseignants dans la filière Lettres et Langues, 270 dans les Sciences sociales et humaines, 164 dans la spécialité Sciences économiques, commerciales et de gestion, 127 en Sciences exactes, 91 en Sciences juridiques et administratives, 103 en Sciences de la nature et de la vie, ainsi que 155 enseignants dans la spécialité Technologie.

APS

AFRIQUE

Plateforme d'accompagnement Post-Covid au profit des entreprises

La Banque africaine de développement (BAD) vient d'approuver un fonds d'une valeur totale de 50 millions USD pour la mise en place d'une plateforme d'accompagnement des entreprises de solutions hors réseau à travers la relance post-pandémie.



Les fonds décaissés par le biais du Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA) seront ajoutés à la somme apportée par les partenaires du CRP que sont Triple Jump, Lion's Head Global Partners et Social Investments Managers and Advisor, a annoncé la BAD. Les entités qui sont des spécialistes de la mobilisation financière au profit des énergéticiens hors réseau, fourniront des fonds propres d'une valeur combinée comprise entre 30 et 40 millions USD, selon la même source. L'objectif de la plateforme est de soutenir les compagnies énergétiques qui commercialisent

et déploient des systèmes solaires, des mini-réseaux, des moyens de cuisson propres et autres solutions énergétiques décentralisées, a expliqué cette institution. La BAD a assuré que cet appui permettra aux entreprises de reprendre leurs activités après le ralentissement causé par la pandémie tout en posant les bases pour une reprise économique post-pandémie plus inclusive et plus verte. "Nous sommes ravis d'avoir été sélectionné pour cogérer la Plateforme de relance post-covid-19 du sous-secteur de l'off-grid, a indiqué le directeur exécutif d'Off-Grid Energy Access

Fund, (l'un des fonds de la SEFA), Harry Guinness. "La plateforme permet aux gestionnaires de fonds tels que Lion's Head de se concentrer sur ce que nous faisons de mieux, c'est-à-dire la mobilisation et le déploiement de capitaux humains et financiers afin de permettre la fourniture d'une énergie durable aux communautés les plus vulnérables tout en résolvant les problèmes soulevés par le coronavirus, tels que le financement en devises locales dans un temps de grande incertitude et de volatilité", a-t-il ajouté.

R.E

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

L'Algérie abrite le premier salon international "numérique"

L'Algérie abrite, en décembre, le premier salon numérique international des industries agroalimentaires, de la logistique et de la production nationale, a indiqué lundi un communiqué de la Société Andalus Trade, Show, exhibits and Events (TSEE). Premier du genre au monde, ce salon international "virtuel" est abrité par l'Algérie durant la période allant du 1er au 31 décembre 2020, a précisé la même source.

Prendront part à cette manifestation des opérateurs algériens et étrangers activant dans plusieurs secteurs, notamment l'agroalimentaire, l'emballage, les imprimeries, les banques, les assurances, les services logistiques, les sociétés de transit, le fret aérien et maritime, ainsi que les sociétés de conseil stratégique, a ajouté la même source. La directrice de l'information de la société organisatrice, Wissam

Aboua, a expliqué que "l'efficacité de la démarche de numérisation dans les salons et expositions économiques est une expérience unique et inédite dans ce domaine initié par l'Algérie". Les organisateurs ont commencé à recevoir les premières demandes d'inscription pour participer à la manifestation de plusieurs pays, à l'instar de l'Ukraine, choisie en tant qu'"invité d'honneur" pour cette édition, du Vietnam, de la Turquie

et de l'Allemagne. Pour faire réussir cet événement numérique, une chaîne de diffusion TV en direct sur Internet dédiée au salon a été créée, en sus du recours notamment à technique de visioconférence, selon les organisateurs. La Société Andalus Trade, Show, exhibits and Events a annoncé une aide "à titre gratuit" pour toutes les entreprises algériennes qui ne disposent pas de site web.

APS

R.E

EUROPE

Un rapport recommande d'accélérer la création de l'euro numérique

Les pouvoirs publics européens et français doivent accélérer la création d'un "euro numérique" pour ne pas prendre de retard sur le yuan chinois ou le projet de monnaie privée de Facebook, a estimé lundi la fondation Concorde. Ce cercle de réflexion d'inspiration libérale s'exprimait dans le cadre d'un rapport sur la technologie de chaîne de blocs, en anglais "blockchain", rédigé en collaboration avec la banque publique Bpifrance et Havas Blockchain. La "blockchain" est un protocole informatique, dont la forme la plus connue est le bitcoin, le cryptoactif qui vient de revenir à ses records de valeur après un krach fin 2017. Elle permet de créer des objets informatiques

infalsifiables, qui peuvent échangés à travers toute la planète grâce à internet. En se basant sur cette technologie, "la Banque centrale européenne (BCE) doit accélérer la mise en place d'un euro numérique dans un contexte où Libra", le projet de crypto-monnaie lancé par Facebook "est capable de devenir une banque centrale privée, et où la Chine lance un crypto-yuan aux ambitions mondiales", affirme la fondation. Elle préconise la création d'une "monnaie digitale de banque centrale destinés aux paiements de gros" (paiements interbancaires et paiement de montants élevés), pour permettre notamment l'abaissement des coûts de transaction. Elle soutient également la création d'une "monnaie digitale

de banque centrale de détail", que monsieur Tout-le-monde pourrait détenir et utiliser pour ses paiements courants. Cet euro électronique pourrait de surcroît être "programmable", grâce aux propriétés de la chaîne de blocs: par exemple, la BCE pourrait émettre des euros électroniques devant être utilisés dans un temps et à un endroit donnés, pour venir en aide à une population en difficulté. La fondation Concorde rappelle par ailleurs dans son rapport les nombreux projets d'utilisation de la blockchain hors cryptomonnaies. La chaîne de blocs est ainsi expérimentée dans l'industrie (agro-alimentaire, luxe, santé, automobile...) pour "tracer" des produits grâce à un certificat numérique accompagnant le

produit du producteur au consommateur. Elle est aussi expérimentée pour simplifier et fluidifier les échanges de titres financiers, de certificats de production d'énergie, ou de certificats administratifs. Pour faire accélérer ces expériences jugées prometteuses, le rapport suggère que l'Europe "renforce le financement" des projets blockchain, pour se mettre au niveau de la Chine et des Etats-Unis, dont les fonds d'investissements auraient déjà misé 20 fois plus sur cette technologie. La technologie blockchain doit être inscrite nommément dans le portefeuille d'un commissaire européen, affirme également le rapport.

R.E



MILA

Des demandeurs de logements revendiquent la publication des listes des bénéficiaires

Des dizaines de demandeurs de logements publics locatifs (LPL) dans les communes de Mila et Grarem Gouga se sont regroupés lundi devant le siège de la wilaya revendiquant l'accélération de la publication des listes des bénéficiaires de cette formule de logement, alors que les autorités locales affirment que la distribution des logements aura lieu dès la prise en charge des sinistrés du séisme.

Mettant l'accent sur le retard enregistré dans la publication des listes des bénéficiaires, le représentant des demandeurs de logements du chef-lieu de wilaya, Mohamed Salah Benyoucef a estimé que "ce retard pèse sur les demandeurs de cette formule de logement dont la majorité a été affectée par les tremblements de terre ayant frappé Mila en juillet et août derniers". L'intervenant a ajouté que "les revendications des demandeurs de logements ont été soulevées à maintes

reprises aux services de l'Assemblée populaire communale (APC) et de la daïra, sans que des solutions soient proposées", relevant que la situation a incité ces demandeurs à protester "revendiquant l'intervention urgente du chef de l'exécutif local pour résoudre le problème le plus tôt possible".

De sa part, le représentant des protestataires contre le retard dans la distribution des LPL dans la commune de Grarem Gouga (Nord de Mila), Djaouad Bouhadad a déclaré que des logements sont fin prêts "depuis 2018" mais "n'ont pas été distribués en dépit des revendications répétées des demandeurs concernés". La majorité des demandeurs de cette formule de logement "souffre depuis des années et les prix des loyers aggravent de plus en plus leurs cas", a-t-il dit. De son côté, le vice président de l'Assemblée populaire communale de Mila, Brahim Haddad a fait savoir que "le travail était en cours actuellement à Mila

pour prendre en charge les sinistrés du séisme", ajoutant qu'il est prévu le relogement de la deuxième vague des sinistrés "après l'élaboration des listes des bénéficiaires".

Les projets de logements sont "disponibles et sera procédé à l'achèvement des enquêtes de terrain et l'élaboration des listes des bénéficiaires du logement social juste après la clôture du dossier des sinistrés du séisme et cela dans la limite des quotas restants", a précisé le même responsable.

S'agissant de la commune Grarem Gouga, le président de l'Assemblée populaire communale, Zeghdoud Nemouche a affirmé "l'achèvement de l'élaboration des listes des bénéficiaires du quota de 190 LPL de la cité Safsafa", indiquant que le "travail était en cours pour l'élaboration des listes des bénéficiaires du quota de 160 unités de même type en voie d'achèvement dans la même commune".

TRIBUNAL DE TIZI OUZOU

La cause du décès de l'enfant Hassani Yanis due à une asphyxie mécanique

Le Parquet du tribunal de Draâ El Mizan (à l'ouest de la wilaya de Tizi Ouzou) a affirmé, lundi, que les résultats d'autopsie faite sur la dépouille de l'enfant Hassani Yanis, dont le corps sans vie retrouvé vendredi dans la forêt d'Ighil Mouho suite à sa disparition depuis mardi dernier, ont révélé que la cause de son décès est due à "une asphyxie mécanique".

"Le parquet de la République près le tribunal de Draâ El Mizan informe l'opinion publique qu'en date du 02/12/2020, la disparition de l'enfant Hassani Yanis, âgé de 4 ans, dans la région d'Ighil Mouho, village d'Abouhran (commune de Draâ El Mizan) a été signalée aux services de la Gendarmerie nationale. Après recherches et investigations, le corps sans vie de l'enfant a été retrouvé en date du 04/12/2020 dans la forêt d'Aguemoun dans le village d'Abouhran, où le procureur de la République, accompagné du médecin légiste et des éléments de la police judiciaire, se sont rendus sur les lieux pour accomplir les mesures nécessaires, lit-on dans le communiqué.

Le parquet a ordonné "l'autopsie et la prise d'échantillons biologiques ayant conclu à la compatibilité des empreintes génétiques de l'enfant avec son père", note le communiqué.

"A 14h00, le parquet a indiqué que le rapport du médecin légiste relatif à l'autopsie a conclu que la mort de l'enfant a été causée par une pression externe sur l'os profond du côté gauche du cou. La fracture de l'os "C4" de la colonne vertébrale a conduit à une asphyxie mécanique provoquant une mort directe", a fait savoir la source, ajoutant que "des blessures visibles ont été découvertes sur le corps de la victime et qui pourraient être liées à des morsures d'animaux".

Selon le parquet, "l'enquête préliminaire se poursuit toujours", conclut la source.

SIDI BEL-ABBÈS

Affluence des visiteurs sur la manifestation "portes ouvertes" sur l'aéroclub

Les "portes ouvertes" sur l'aéroclub de Sidi Bel-Abbès ont attiré lundi un grand nombre de visiteurs parmi lesquels des étudiants de l'université et des centres de formation et de l'enseignement professionnels venus s'informer des activités du club et découvrir les opportunités offertes dans le domaine de l'aviation. Cette manifestation, organisée à l'occasion de la Journée internationale de l'aviation civile célébrée le 7 décembre, a été marquée par la présence d'associations activant dans ce domaine des wilayas de Sidi Bel Abbès, Blida, Oran et Annaba.

Le président de l'aéroclub de Sidi Bel-Abbès, Houdji Youcef Khalifallah, a indiqué que les efforts sont actuellement intenses pour développer ce club et lui permettre de reprendre son activité. Un représentant de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels a révélé, pour sa part, que les efforts se poursuivent pour offrir des possibilités de formation dans le domaine de l'aéronautique, en coordination avec le groupe "Atlas" d'aviation et l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), avec le concours du CFP "Ladjali Miloud" de Sidi Bel-Abbès et l'Institut national de formation aux industries électroniques de Sidi Lahcen. La manifestation, initiée par l'aéroclub de Sidi Bel-Abbès en coordination avec l'APW sous la supervision du wali, Mustapha Limani, a vu la participation de plusieurs organismes tels que la direction des transports, l'entreprise Cetrans et l'Office météorologique entre autres. Des prototypes d'avions et des travaux pratiques d'étudiants du département de génie civil de l'université Djilali Liabès de Sidi Bel-Abbès ont été présentés aux visiteurs, dans le strict respect du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie du coronavirus.

BATNA (BARRAGE DE KOUDIET LAMDAOUAR)
Alimentation "prochaine" de la région de Baâli à Teniet El Abed

La zone d'ombre de Baâli, dans la commune de Teniet El Abed (wilaya de Batna) sera alimentée à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar "début 2021", a indiqué lundi, à l'APS, le responsable de la communication de l'unité de Batna de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdelkrim Zaïm.



S'inscrivant dans le cadre du projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable des communes de la région de Oued Abdi à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar de la ville de Timgad, cette opération permettra d'alimenter en eau potable plus de 2 000 habitants de cette zone montagneuse éloignée, a-t-il précisé.

Dans ce contexte, il est attendu, selon la même source, que les eaux traitées du barrage de Koudiet Lamdaouar desservent la commune de Teniet El Abed, ainsi que la région de Tleth, avant d'alimenter les autres régions et villes programmées dans le cadre du quatrième couloir et ce, pro-

gressivement jusqu'à atteindre la commune de Tigherghar, située à la lisière de la wilaya de Biskra. M. Zaïm a souligné, à ce propos, que les eaux traitées de cet ouvrage hydraulique approvisionnent depuis le 18 novembre dernier la commune de Oued Taga (21 000 habitants), depuis l'achèvement des travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau potable de cette collectivité, et ce, juste après les communes de Chemora et Ain Yagout comme mesure urgente au profit des habitants.

Le projet d'approvisionnement de la zone de Oued Abdi en eau potable à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar, dont la première

et seconde tranches ont nécessité 7,8 milliards de dinars, vise le renforcement en eau de 6 communes, à savoir Ouyoun El Assafir, Oued Taga, Teniet El Abed, Chir, Manaâ et Tigherghar ainsi que 6 zones d'ombre. Il s'agit de Baâli, Tleth, Teniet El Mithana, Nara, Ouarka et Aghanim, toutes situées sur les rives de Oued Abdi, enregistrant un total de 208 817 habitants qui seront alimentés en eau potable à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar.

Lors de sa visite récemment dans la wilaya de Batna, le premier ministre, Abdelaziz Djerdj, avait procédé, à partir de la commune de Ouyoun El Assafir, à la mise

en service du plan d'urgence visant à renforcer en eau potable la zone de Oued Abdi à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar, affirmant à l'époque que "cette mesure vient en réponse aux préoccupations largement soulevées les habitants des zones d'ombre".

A noter que le barrage de Koudiet Lamdaouar de la ville de Timgad alimente par le biais du premier couloir, les communes de Tazoult, Batna, Ain Touta et Barika, tandis que le second couloir assure l'approvisionnement en eau potable les communes de Arris et Ichemoul, au moment où le troisième couloir dessert une partie de la wilaya de Khenchela.

MASCARA (BARRAGE DE BOUHANIFIA)

Enlèvement prochain de 5 millions de mètres cubes de vase

Une opération de désenvasement pour l'enlèvement de 5 millions de mètres cubes de dépôts de boue du barrage de Bouhanifia (Mascara) sera lancée prochainement, a-t-on appris lundi, auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, le ministre des Ressources en Eau, Arezki Berraki avait déclaré, lors de sa visite dans la wilaya de Mascara samedi dernier, que les procédures administratives de ce projet de désenvasement ont été accomplies pour pouvoir enlever 5 millions m3 de vase de cet ouvrage hydrique, à l'effet d'augmenter ses capacités de stockage à près de 45 millions de mètres cubes d'eau.

Les préparatifs vont bon train pour la concrétisation de ce nouveau projet en voie de lancement, concernant notamment la deuxième tranche de l'opération de désenvasement du barrage de Bouhanifia qui a bénéficié dans les dernières années d'une opération pour l'enlèvement de 6 millions m3 de dépôts de boue pour augmenter ses capacités à près de 40 millions m3, sachant que sa capacité de stockage est de 70 millions de mètres cubes, selon les services de la wilaya.

D'autre part, il est prévu la mise en service du réseau de transfert des eaux dessalées provenant de la station de pompage de Oued

Tlélat (wilaya d'Oran) vers les communes de Zahana, El Gaada et Chorfa à l'ouest de Mascara. Ce seul projet, dont les travaux ont été achevés, fait l'objet actuellement d'essais techniques avant sa mise en exploitation, a-t-on relevé de même source.

En outre, il est prévu le lancement prochain des travaux d'approvisionnement des communes de Bouhanifia, Hacine et El Guetna en eaux dessalées via le couloir Mostaganem Arzew Oran (MAO) qui approvisionneront la wilaya de Mascara de cette source vitale après un grand recul enregistré au niveau du stockage des eaux du barrage de Bouhanifia qui alimentaient trois communes.

BISKRA

La reprise des vols aériens favorisera le tourisme d'hiver

Des opérateurs du secteur touristique ont salué lundi la décision de reprise des vols aériens domestiques au regard de son impact positif pour le tourisme d'hiver dans le Sud du pays fortement impacté par la pandémie de la Covid-19.



La reprise des vols aériens entre les grandes villes du Nord et le Sud du pays relancera l'activité touristique dans les wilayas du Sud caractérisées en cette période de l'année par un climat tempéré attirant habituellement un grand nombre de visiteurs et de curistes", a estimé Tayeb El Wardi, propriétaire d'un complexe touristique dans la capitale des Ziban.

de Sidi Okba qui dispose en outre de structures d'accueil touristique ayant réussi à assurer à leurs usagers les conditions de protection contre le Covid-19. De son côté, Maamar Boumerzoug, propriétaire d'une agence de tourisme et de voyages, a relevé que l'épidémie a frappé de plein fouet l'activité touristique et indirectement les autres activités liées au tourisme dont les activités commerciales et de transport.

Il a également estimé que "la reprise du transport aérien et l'impossibilité d'accéder aux destinations extérieures favorisent l'attrait des destinations sahariennes et incitent les touristes nationaux à découvrir ces régions aux multiples atouts". Exploitant d'un taxi de transport urbain, Farid a estimé que la reprise de l'activité de l'aéroport de Biskra distant de 18 km du chef-lieu de wilaya favorisera le retour des nombreux transporteurs sur cette ligne dans le respect du protocole sanitaire.

Mohamed Sakri, cadre de la direction du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, a noté que le retour du transport aérien offre "une possibilité pour les sahariens bien éloignés du Nord et disposant de structures d'accueil qui respectent les mesures préventives nécessaires". A rappeler que les vols aériens intérieurs ont repris dimanche à l'aéroport, Mohamed Khider de Biskra ou cinq vols sont programmés chaque semaine après près de neuf mois de suspension à cause de l'épidémie du nouveau coronavirus.

MOSTAGANEM

Cueillette de plus de 110.000 qx d'olives

La wilaya de Mostaganem a enregistré la cueillette de plus de 110.000 quintaux d'olives lors de la campagne de cueillette 2019-2020, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles. Un bilan provisoire du service de production et d'appui technique dont une copie a été remise à l'APS, fait état de la cueillette, à ce jour sur 4.921 hectares sur un total de 6.470 ha (76 pour cent), de 110.057 quintaux. Le rendement (récolte intense ou isolée) n'a pas dépassé 23 qx/ha alors que les estimations premières tablaient cette année sur une production de 220.000 qx avec un rendement de 34 qx/ha, a-t-on souligné. La production oléicole destinée à la consommation a enregistré une perturbation dans la wilaya de Mostaganem ces dernières années pour des raisons techniques liées notamment aux méthodes conventionnelles de cueillette et aux moyens d'irrigation, qui conduisent souvent à une baisse du rendement à l'hectare en dessous de 20 quintaux, a expliqué la même source. La culture des variétés "Sigoise et "Chemlal" est répandue dans les régions montagneuses de la Dahra dans les communes de Achaacha et Sidi Lakhdar et dans le plateau de Mostaganem dans les communes d'Ain Tédelés, Bouguirat, Hassi Mameche et Ain Nouissy. Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a enregistré une production de 212.252 quintaux lors de la campagne de récolte 2018-2019, ce qui lui a permis d'occuper le 14e rang au niveau national et de contribuer avec 2,4 pour cent à la production nationale. La récolte a été acheminée vers les marchés directement en l'absence d'huileries ou unité de transformation en huile d'olive localement.

SOUK AHRAS Réhabilitation de 4 écoles primaire au style architectural ancien

Quatre (4) écoles primaires de style architectural ancien, situées dans la commune de Souk Ahras, ont fait l'objet d'opérations de réhabilitation, a indiqué, lundi, le président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité locale, Mostefa Rouainia. Le même responsable a expliqué à ce propos, à l'APS, qu'il s'agit de la réhabilitation de 4 écoles primaires datant de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle, ajoutant que les travaux de réhabilitation ont été financés par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ainsi que sur le budget de la commune. Ces opérations concernent les écoles primaires au sein desquelles de nombreux cadres et responsables du pays ont fait leurs études et qui ont été restaurées tout en préservant son caractère architectural, a précisé le même responsable. Il s'agit, dit-il, de l'école Ibn Khaldoune dont la réhabilitation a touché le bâti, la cantine scolaire en plus de la réalisation d'un terrain de jeu avec pelouse synthétique et le renouvellement du système électrique avec des ampoules économisant l'énergie électrique. Les opérations de réhabilitation ont ciblé, en outre l'école Max Marchand, dotée d'une cantine scolaire équipée de panneaux solaires et deux terrains de jeux avec gazon artificiel, en plus de l'aménagement de la cour et la mise en place d'un éclairage extérieur à l'énergie solaire. Autre établissement scolaire concerné, l'école Mouloud Feraoun qui a bénéficié, pour sa part, d'un terrain de jeux avec pelouse artificielle et des équipements alimentés par l'énergie solaire, a ajouté la même source, soulignant qu'une nouvelle cantine scolaire va également être créée. Quant à la quatrième structure, l'école Pasteur en l'occurrence, elle a bénéficié d'une importante opération de réhabilitation, préservant son architecture d'origine, et dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 70%, a fait savoir le même édile. Pour rappel, les services de la commune de Souk Ahras ont procédé à l'occasion de la rentrée scolaire de l'année en cours, à l'équipement de 7 écoles primaires en système d'énergie solaire, pour un montant de l'ordre de 30 millions de dinars.

KHÉMIS MILIANA (AÏN DEFLA)

Eradication du marché informel du centre-ville

Une opération visant l'éradication du marché informel situé aux abords de la place Hamadi sise au centre-ville de Khémis Miliana (Aïn Defla) a été lancée lundi matin sous la supervision des services de la daïra, a-t-on constaté. Des engins communaux procédaient à la démolition des commerces de fortune avant de céder la place à des dizaines d'agents qui se chargeaient de collecter des morceaux de fer et de bois qu'ils chargeaient dans des camions stationnés à proximité du désormais ex-marché informel. "Les 95 commerçants qui avaient au niveau de ce marché remontant à plus d'une décennie seront recasés au niveau du nouveau marché (formel) situé non loin du siège de l'APC de Khémis Miliana", a indiqué le chef de la daïra de Khémis Miliana, Ben Omar Fakhar, se félicitant que l'opération d'éradication se soit déroulée "dans le calme".

Une autre opération touchant, cette fois-ci, quelque 468 commerçants de fruits et légumes qui activaient au sein de ce même marché sera lancée "très prochainement", a-t-il précisé. L'opération de ce lundi, la première du genre, sera suivie d'opérations similaires dans d'autres endroits de la ville les jours prochains, a-t-il fait savoir, observant qu'en sus de la résorption du commerce informel, ces actions permettront la mise en place d'espaces verts et de lieux de détente au profit des citoyens. "L'éradication de ce genre d'aires n'est pas une fin en soi car une fois complètement aménagée, cette grande parcelle de terrain sera transformée en espaces verts et en lieux de détente au profit des citoyens", a-t-il souligné. De nombreux citoyens approchés par l'APS se sont félicités de cette opération aux répercussions positives aussi bien sur l'écono-

mie nationale que sur la santé publique. "Dans nombre d'endroits de la ville, le commerce informel a, ces derniers temps, au mépris des mesures décrétées pour l'éradiquer et débarrasser l'économie nationale, voire la santé publique, de sa nuisance", ont-ils soutenu à l'unisson. Tentés par "les bas prix" qui y sont appliqués, les habitués de ce genre de lieux, préférant s'approvisionner de l'informel que du marché ouvert (le formel), pérennissent un état de fait dactant de plusieurs années, ont-ils analysé. Observant que Khémis Miliana est une ville commerciale par excellence, des commerçants activant au sein de ce marché justifient, de leur côté, le recours grandissant à la vente informelle par le "chômage" et "l'absence d'espaces commerciaux aménagés", se félicitant de la décision des autorités de les recaser dans des locaux flamboyants neufs.

DISTINCTION

Lebron James, élu sportif de l'année pour la 3e fois de sa carrière



La star des Los Angeles Lakers, LeBron James, a été élu pour la troisième fois de sa carrière sportif de l'année 2020, un titre qu'il partage avec quatre autres athlètes récompensés par le célèbre magazine américain "Sports Illustrated". Pour cette année 2020 forcément à part, le magazine Sports Illustrated a décidé de mettre en lumière les "sportifs militants", à savoir, ceux qui ont non seulement brillé sur les terrains mais également en dehors.

La pandémie de Covid-19, la mort de George Floyd et l'élection présidentielle américaine ont offert un cadre parfait pour entendre les sportifs sur le terrain politique et ce sont cinq athlètes qui sont nommés "sportif de l'année" : LeBron James, Breanna

Stewart, Patrick Mahomes, Naomi Osaka et Laurent Duvernay-Tardif. Le quarterback de Kansas City Chiefs, Patrick Mahomes, élu MVP du Super Bowl, a énormément participé au mouvement "Black Lives Matter" quand son coéquipier Laurent Duvernay-Tardif n'a pas repris la saison 2020 en NFL, afin de combattre la pandémie de Covid-19. Le tennis-woman Naomi Osaka a, elle, remporté l'US Open et s'est retirée du tournoi de Cincinnati au moment du boycott des joueurs NBA dans la "bulle".

La basketteuse Breanna Stewart, championne WNBA 2020 avec le Storm de Seattle, prend régulièrement la parole pour l'égalité hommes/femmes et contre le racisme. Enfin, LeBron James a ajouté un quatrième titre de

champion NBA à son palmarès. Il s'est impliqué dans l'élection présidentielle avec son association "More Than a Vote" et son travail sur le terrain social est unanimement salué.

L'aîné des Lakers avait déjà été "sportif de l'année" en 2012 après son année parfaite à Miami (MVP de la saison, champion, MVP des Finals, champion olympique) puis en 2016 quand il avait offert le titre aux Cavaliers et à Cleveland, mettant fin à 52 ans de disette sportive dans l'Ohio.

LBJ devient le premier sportif à être ainsi élu trois fois "Sportsperson of the Year" par le prestigieux magazine, alors que Tiger Woods l'avait été deux fois (1996 et 2000) et qu'aucun autre athlète ne l'a été plus d'une fois.

Brèves

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

Des pertes records attendues cette saison

Le championnat d'Allemagne de football devrait perdre 1 milliard d'euros cette saison si les supporters ne font pas leur retour dans les stades, soit une baisse de moins que la saison 2018-2019, selon la Ligue allemande de football professionnel (DFL). Le patron de la DFL, Christian Seifert, a déclaré lundi lors d'une conférence de presse que la saison 2019-2020 avait vu une baisse du chiffre d'affaires d'environ 6 %, soit 250 millions d'euros après que la pandémie Covid-19 a frappé en mars 2020. La saison 2020-2021 devrait subir une baisse beaucoup plus élevée du chiffre d'affaires selon Seifert. "L'absence de supporters pour toute la saison amènerait une perte d'environ 650 millions d'euros par rapport à 2018-2019", a-t-il déclaré. Ce dernier a ajouté que 250 millions supplémentaires seraient perdus en termes d'argent dépensé pour les joueurs de Bundesliga sur le marché des transferts, tandis que les revenus supplémentaires des sponsors seraient également réduits, soit "une perte totale de chiffre d'affaires d'un milliard", d'après le patron de la DFL.

ESPAGNE

Le Real Madrid, premier recruteur de jeunes talents

Le Real Madrid est le club qui recrute les joueurs les plus jeunes parmi les formations des cinq grands Championnats européens, rapporte l'Observatoire du football CIES. "22,2 ans : c'est la moyenne d'âge des joueurs recrutés par le Real Madrid dans son effectif actuel. Le géant espagnol engage d'ailleurs les éléments les plus jeunes parmi les clubs des cinq grands Championnats européens", relève le CIES dans sa Lettre hebdomadaire, diffusée lundi. Ces dernières saisons, les Madrilènes ont notamment recruté Luka Jovic (21 ans), Eder Militao (21 ans), Rodrigo (18 ans), Alvaro Odriozola (22 ans) ou encore Viničius Junior (18 ans). L'Observatoire du football précise n'avoir pas comptabilisé les joueurs issus du centre de formation. Seulement les éléments de provenance d'autres clubs. Le Real devance le RB Leipzig (22,3 ans), ce qui est plus attendu tant la politique du club allemand est orientée vers les jeunes talents comme Dayot Upamecano ou Dani Olmo, l'OGC Nice (22,5 ans), le RB Salzburg (22,6) et le Stade de Reims (22,8 ans).

EURO-2020 DE HAND

Russes et Norvégiennes passent au tour principal avec quatre points

Les handballeuses russes, championnes olympiques en 2016 à Rio, ont gagné lundi leur troisième match du 1er tour de l'Euro-2020 face à la Suède (30-26) à Herning (Danemark), obtenant le tour principal avec le maximum de quatre points. Dans l'autre partie de la compétition à Kolding, les Norvégiennes ont également réalisé un sans-faute en s'imposant lundi contre les Roumaines (28-20). Affaiblies par de très nombreuses absences, dont la meilleure joueuse de l'Euro-2018 Anna Vyakhireva, les Russes ont passé l'obstacle du premier tour sans encombre avec des succès contre l'Espagne (31-22), contre la République tchèque (24-22) et face à la Suède. Au tour principal, les vice-championnes d'Europe retrouveront les Françaises, championnes d'Europe en titre, et les hôtes danoises. Les deux équipes s'affrontent mardi dans une sorte de "finale" du groupe et le vainqueur prendra une option pour le dernier carré, avec le même nombre de points que la Russie. Les handballeuses espagnoles, vice-championnes du monde l'an passé à Kumamoto (Japon), sont passées très près de l'élimination dès le 1er tour. A Herning, pour leur dernier match contre la République tchèque, les joueuses de Carlos Viver ont été menées de six buts (22-18) à vingt minutes de la fin de la rencontre, mais ont réussi à inverser la tendance pour s'imposer 27 à 24. Les Espagnoles, sans la meilleure arrière gauche du Mondial-2019 Alexandrina Barbosa (rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche mi-novembre), et les Suédoises débuteront le tour principal avec seulement un point. A Kolding, la Norvège a également remporté ses trois rencontres du 1er tour contre la Pologne (35-22), l'Allemagne (42-23) et la Roumanie (28-20). En quête d'un premier titre majeur depuis quatre ans et le sacre à l'Euro-2016, les Norvégiennes débuteront le tour principal avec 4 points.

TRANSFERTS

Pogba "malheureux" à Manchester, selon son agent

L'international français Paul Pogba "est malheureux" à Manchester United et "doit changer d'air" dès le "prochain mercato", assure son agent Mino Raiola dans des propos accordés lundi au quotidien sportif italien Tuttosport.

"Il faut parler clairement: Paul à Manchester United est malheureux, il ne parvient plus à s'exprimer comme il le souhaiterait et comme on l'attend de lui. Il doit changer d'équipe, changer d'air", assure l'influent agent, selon des extraits mis en ligne lundi soir d'un entretien paru aujourd'hui dans les colonnes du journal.

"Il a un contrat qui prendra fin dans un an et demi, à l'été 2022, mais la solution selon moi la meilleure pour les parties serait celle d'une cession au prochain mercato", ajoute Mino Raiola, sans préciser s'il parle de la fenêtre de transferts de janvier ou du mercato estival de l'an prochain. Sinon, ajoute-t-il, Man U court "le risque de le perdre" sans rien toucher, "dans la mesure où il n'est pour le moment pas dans l'intention du joueur de prolonger".

Ces propos de Raiola tranchent singulièrement avec ceux qu'il tenait en août, quand il assurait que le milieu international français de 27 ans, à Manchester depuis 2016, était "au coeur" du projet des Red Devils et que des discussions étaient en cours pour prolonger le contrat de Pogba.

Le champion du monde 2018 connaît un début de saison difficile en Premier League, apparaissant souvent en manque de rythme et de confiance dans un système où il a parfois du mal à trouver sa place.



ITALIE

Balotelli à Monza, en Serie B, jusqu'en juin

L'attaquant international italien Mario Balotelli, sans club depuis l'été, s'est engagé comme prévu lundi avec Monza, club de Serie B appartenant à Silvio Berlusconi, a annoncé l'équipe lombarde.

"En renfort arrive Mario Balotelli, qui a signé un contrat jusqu'au 30 juin 2021", a indiqué le club de la banlieue de Milan, qui, à peine promu en deuxième division, aspire à accéder à la Serie A dès cette saison.

Cette signature avait été annoncée samedi par Adriano Galliani, le bras droit de Silvio Berlusconi à Monza comme il l'était quand l'ex-Premier ministre italien dirigeait l'AC Milan, où a joué Balotelli. L'ex-attaquant de Nice et de Marseille, 30 ans, a passé lundi la visite médicale préalable à cette signature. Il devrait avoir besoin de quelques semaines de remise à niveau physique avant de dispu-

ter ses premiers matches. Mario Balotelli (36 sélections, 14 buts avec l'équipe d'Italie) a joué la saison dernière avec Brescia, sans pouvoir éviter au club une relégation en Serie B, après ses passages en Ligue 1 à Nice puis à Marseille.

Le sélectionneur italien Roberto Mancini avait retenu fin octobre que Balotelli n'ait pas trouvé de club au mercato, parce qu'il aurait pu "être très utile" à la Nazionale, notamment en vue de l'Euro en juin. Monza, club de la banlieue de Milan, a été racheté en septembre 2018 pour trois millions d'euros par Berlusconi. L'ancien Premier ministre italien et homme d'affaires avait au préalable revendu l'AC Milan pour 740 millions d'euros, en avril 2017.

FOOT-TOURNOI DE L'UNAF (U20)/ TUNISIE

Une liste des 26 joueurs sélectionnés

Le sélectionneur de l'équipe nationale de Tunisie des moins de 20 ans, Meher Kanzari a dévoilé lundi une liste des 26 joueurs en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de Football (UNAF), qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations (Mauritanie 2021), prévu du 15 au 27 décembre à Radès. Les juniors tunisiens clôtureront leur préparation par un match amical, ce mercredi, face à l'AS Soliman. Interrogé sur les chances de qualification à la CAN pour la Tunisie, le coach affirme partir "avec de grandes chances, au même titre que le reste des sélections d'ailleurs",

expliquant que l'équipe de Tunisie disputera tous ses matchs avec le même état d'esprit et le même sérieux. Les Tunisiens tenteront de se qualifier à la phase finale de la CAN pour la première fois depuis 1990. la Tunisie entamera le tournoi en affrontant l'Algérie le 15 décembre à Radès, avant de rencontrer l'Egypte, le 18 du même mois pour le compte de la 2e journée, et d'être opposée lors de la 3e journée (21 décembre) au Maroc. Les deux premiers à l'issue de la compétition se verront qualifiés pour la phase finale de la CAN en Mauritanie (février 2021).

La liste des joueurs sélectionnés: Gardiens de buts: Ahmed Laabidi, Ahmed Slimane, Abdelmouhib Chamekh, Elyes Damerji. Défense: Aziz Gasmi, Alaa Ghram, Rayan Haddad, Mohamed Amine Zghada, Adem Bellamine, Othmane Karoui, Chaouki Ben Khedher, Amine Charni. Milieu de terrain: Chiheb Laabidi, Amine Ajimi, Mark Ellamti, Fares Neji, Houssein El KarMoataz Zaddam, Abdallah Amri, Hassan Ayari. Attaque: Zied Berrima, Farouk Mimouni, Mouhib Selmi, Nabil Makni, Bechir Ghariani, Achraf Habbassi.

LIGUE 1 (3E JOURNÉE)

CS Constantine- ASO Chlef maintenu au stade Benabdelmalek

Le match CS Constantine- ASO Chlef comptant pour la 3e journée du championnat de Ligue 1 a été maintenu au stade Benabdelmalek- Ramdane, le samedi 12 décembre à 14h30, selon le programme publié lundi soir par la Ligue de football professionnel (LFP).



Pourtant, la direction du CS Constantine avait saisi officiellement la LFP pour disputer ses matchs à domicile du championnat au stade Abed-Hamdani de la commune d'El Khroub (20 km du chef-lieu de Constantine) en raison de la dégradation de l'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane de Constantine. L'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane (13.000 places) "influe" sur les joueurs, a estimé le manager général du club Nasreddine Medjoudi, soulignant que l'enceinte Abed-

Hamdani d'El Khroub constitue "la seule alternative" vu que le stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (40.000 places), où le CSC est habitué à recevoir ses adversaires, est en cours de réhabilitation pour le CHAN-2022, reporté à 2023. D'autre part, la 3e journée de Ligue 1 se disputera les 11 et 12 décembre et sera marquée par plusieurs chocs dont : JS Kabylie- CR Belouizdad et Paradou AC- MC Alger. Programme de la 3e journée: Vendredi 11 décembre

JSM Skikda- CA Bordj Bou Arréridj 14h00
RC Relizane - JS Saoura 14h00
Olympique Médéa- MC Oran 14h00
NA Hussein-Dey- AS Ain M'lila 14h30
JS Kabylie- CR Belouizdad 15h00
Paradou AC- MC Alger 15h00
Samedi 12 décembre
NC Magra - US Biskra 14h00
USM Bel Abbès- ES Sétif 14h00
CS Constantine- ASO Chlef 14h30
WA Tlemcen- USM Alger 15h00.

R.S

A PEINE EN FONCTION

Le nouveau sélectionneur de la Norvège déjà à l'amende

A peine entré en fonction, le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale norvégienne de football, Staal Solbakken, a écopé d'une amende salée pour avoir enfreint les règles de quarantaine liées à l'épidémie de Covid-19. Devenu formellement sélectionneur lundi, le tacticien de 52 ans a consenti à payer 20.000 couronnes (1.885 euros) pour, dit-il, s'être trompé dans les dates exactes de sa quarantaine. "J'ai

accepté l'amende de 20.000 (couronnes) après un coup de téléphone avec la police", a-t-il dit mardi au journal Verdens Gang (VG). Rentré le 28 novembre du Danemark après avoir été congédié par le FC Copenhague qu'il entraîna, Solbakken a été vu assistant à un match dimanche dans les tribunes d'un stade ainsi que sur l'antenne d'une télévision norvégienne lundi matin dans un autre stade. Ces apparitions

en public sont en violation de la quarantaine de dix jours imposée en Norvège à la plupart des voyageurs en provenance de l'étranger. Le nouveau sélectionneur a confié à VG s'être emmêlé de bonne foi dans ses calculs au terme d'une période chargée, marquée par sa nomination en lieu et place du Suédois Lars Lagerback remercié après l'échec de la Norvège à se qualifier pour le prochain Euro. "Je suis peut-être un peu distrait",

a-t-il affirmé au journal. Si la Norvège connaît un certain succès dans sa lutte contre la pandémie, avec le 3e taux de contamination le plus faible d'Europe selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), son équipe nationale de football n'a en revanche pas réussi à se qualifier pour une compétition internationale majeure depuis le Championnat d'Europe en 2000.

R.S

LA JSM TIARET (LIGUE 2)

Le président conditionne son retour par le règlement du dossier des dettes

Le président de la JSM Tiaret, Sofiane Boumedien, qui vient de démissionner de son poste, a indiqué mardi qu'un éventuel retour aux affaires du club nouveau promu en Ligue 2 de football était tributaire du règlement du dossier de ses dettes.

Elu l'été passé pour diriger "Ez-zerga" au cours du nouveau mandat olympique, ce responsable a déclaré à l'APS qu'il voyait désormais ses plans "chamboulés". "Je me suis présenté pour les élections de notre club sportif amateur avec de grosses ambitions pour contribuer au retour de notre formation au premier plan. J'ai même engagé plusieurs nouveaux joueurs et réitéré ma confiance à l'entraîneur Abdellah Mecheri pour jouer les premiers rôles en Ligue 2, mais voilà qu'on est confronté à des obstacles de taille avant même le début de la compétition officielle", a-t-il déploré.

La JSMT retrouve le deuxième palier après plusieurs saisons passées dans les divisions inférieures. Cette équipe, qui a accédé au troisième palier à l'issue de l'avant-dernier exercice, a profité du changement du système pyramidal de compétition ayant permis à pas moins de huit formations de chaque groupe de la Division nationale amateur de monter en Ligue 2, pour y faire partie, en extrême soit-il, rappelle-t-on.

"Au moment où le club a lancé des projets énormes pour se mettre sur la voie du professionnalisme grâce au concours des autorités locales, voilà que des créanciers, dont d'anciens dirigeants, montent au créneau pour réclamer leur dû, des dettes estimées à 20 millions de dinars et datant de 2008", a fait savoir Sofiane Boumedien, qui a dirigé le directoire de la JSMT au cours de la deuxième partie de l'exercice passé après le départ de l'ex-président, Ahmed Feghouli. Informant que sa démission a été "rejetée" par les autorités locales, et que le directeur de la jeunesse et des sports "est en train de tout faire pour le convaincre de revenir à de meilleurs sentiments", Sofiane Boumedien a précisé qu'il n'écarterait pas l'idée de reprendre son poste "mais à condition que ce problème des dettes soit réglé d'une manière définitive".

R.S

HAND-NATIONALE 1 (HOMMES)/MC ORAN

"La situation sociale des joueurs laisse à désirer"

Les handballeurs du MC Oran, qui ont terminé leaders de leur groupe à l'issue de la première partie du championnat de nationale 1 (seniors), interrompu en mars dernier pour cause du coronavirus (Covid-19), vivent depuis "une situation sociale critique", a indiqué lundi leur entraîneur Sid Ahmed Tab. "Le prolongement de l'arrêt de notre championnat a causé d'énormes ennuis pour mes joueurs, tout comme d'ailleurs leurs homologues des autres clubs. Ils vivent actuellement une si-

tuation sociale très critique après avoir perdu leur seule source d'entrée d'argent depuis dix mois", a déclaré le coach oranais à l'APS. Face à cette situation, le grand nombre des joueurs en question se sont dirigés vers d'autres activités pour pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles, "surtout que le flou entoure toujours l'avenir du championnat". "Nous avons attendu vainement la reprise de la compétition. Nous ne savons d'ail-

leurs pas s'il sera question de terminer l'exercice dernier, interrompu avant les Play-offs, ou entamer carrément la nouvelle saison, et dans ce cas, nous nous interrogeons sur notre statut, puisque nous étions bien partis pour accéder en Excellence", a encore ajouté le technicien oranais. En raison de la persistance de la crise sanitaire, les autorités sportives en Algérie ont autorisé seulement les clubs de football de l'élite, ainsi que les sportifs qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo-2021 à repre-

dre leurs activités, rappelle-t-on. Craignant davantage de déperdition des handballeurs des différents clubs algériens à cause du prolongement de l'arrêt de la compétition, le même entraîneur espère une reprise prochaine des activités de la petite balle dans le pays, au moment où le président de la Fédération algérienne de la discipline, Habib Labane, a affirmé, dans une récente déclaration à l'APS, que la situation dans ce registre "est toujours ambiguë".

R.S

Brèves

LA COLONISATION ISRAËLIENNE

Un "défi flagrant à la volonté de paix internationale"

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a indiqué lundi que l'intensification de l'activité de colonisation israélienne en territoires palestiniens occupés constituait "un défi flagrant à la volonté de paix internationale". La poursuite par Israël de l'expansion des colonies dans les territoires palestiniens est "un mépris ouvert des Etats du monde entier et de leurs positions condamnant la colonisation", a déclaré le ministère dans un communiqué de presse. "Une telle situation réclame que la communauté internationale prenne une pause avec sérieux pour forcer l'Etat occupant à abandonner ses plans qui contredisent les lois et résolutions internationales", a-t-il ajouté.

Le ministère a également mis en garde contre les plans de colonisation d'Israël à Al Qods, observant que ces plans visaient à annexer l'intégralité de la ville et à fermer toute possibilité d'établir un Etat palestinien viable.

Les Palestiniens souhaitent faire d'Al Qods-Est, sous contrôle d'Israël depuis 1967, la capitale de leur futur Etat indépendant, tandis que les Israéliens insistent pour considérer Al Qods comme la capitale indivisible et éternelle d'Israël.

LA MER NOIRE

La chasse russe intercepte trois avions américains et français



Le ministère russe de la Défense a annoncé qu'un avion de combat russe Su-30 du district militaire Sud a décollé d'urgence lundi pour intercepter des avions américains et français au-dessus de la mer Noire.

Selon la chaîne de télévision Zvezda du ministère russe de la Défense, les systèmes de contrôle de l'espace aérien du pays ont détecté des cibles aériennes s'approchant des frontières russes au-dessus des eaux neutres de la mer Noire. L'équipage du chasseur russe les a identifiés comme étant un avion de reconnaissance stratégique RC-135 et un avion de ravitaillement KC-135 de l'US Air Force et un avion de reconnaissance Transall C-160G de l'Armée de l'air française, a-t-il ajouté.

Après que les trois appareils se sont éloignés des frontières de l'Etat russe, le chasseur russe est rentré en toute sécurité sur son aérodrome, a déclaré Zvezda, ajoutant que le Su-30 a procédé dans le strict respect des règles internationales de l'espace aérien, a-t-il souligné.

PENTAGONE

Biden choisit l'ancien général Lloyd Austin



Le président élu des Etats-Unis Joe Biden a choisi l'ancien général Lloyd Austin pour diriger le Pentagone, ont annoncé lundi plusieurs médias américains. Ce général de l'armée de Terre à la retraite, âgé de 67 ans, a combattu en Irak et en Afghanistan avant de devenir le premier homme de couleur à diriger le commandement central de l'armée américaine (Centcom). Joe Biden pourrait offi-

ciellement dévoiler son nom mardi, a précisé Politico, premier média à révéler ce choix.

Le New York Times, CNN et la chaîne ABC ont ensuite confirmé cette information. L'équipe de Joe Biden, elle, gardait le silence lundi soir. S'il était approuvé par le Sénat, l'ex-général serait le premier Afro-Américain à diriger la première armée du monde, au sein de laquelle la communauté

noire est très représentée. L'ancien chef du Centcom -- l'organisme supervisant les guerres au Moyen-Orient -- aurait ainsi été préféré à Michèle Flournoy, qui aurait pu devenir la première femme à diriger le Pentagone. Lloyd Austin avait succédé à la tête du Centcom à Jim Mattis, qui fut le ministre de la Défense de Donald Trump de 2017 à 2019. Il a pris sa retraite en 2016, avant

de se reconvertir dans l'industrie de la défense, comme nombre de ses prédécesseurs. Il siège notamment au conseil d'administration de Raytheon Technologies.

Cette position lui a valu les critiques de certains progressistes. Des élus du Congrès et des experts en sécurité nationale s'étaient aussi prononcés contre sa nomination, notant que sa retraite datait de moins de 7 ans.

IRAK

Un mort lors de manifestations dans le Kurdistan

Un jeune homme a été tué par balle lundi dans la région irakienne du Kurdistan lorsqu'un des rassemblements organisés contre le gouvernement local et les partis politiques a dégénéré, a indiqué une source médicale.

Des manifestations ont éclaté ces derniers jours dans le Kurdistan autonome pour protester contre le non-paiement depuis plusieurs mois des salaires des fonctionnaires et contre la réduction des rémunérations.

Lundi, "un homme de 26 ans est décédé après avoir été blessé par balle à la poitrine, et trois autres personnes ont été blessées", a précisé la source au sein de l'hôpital de Chamchamal. Les forces de sécurité, qui protégeaient des bu-

reaux de plusieurs partis politiques dans cette localité, avaient tiré à balles réelles pour tenter de disperser les manifestants qui s'approchaient, selon la même source.

Plus à l'Est, des manifestants rassemblés lundi à Sayed-Sadeq se sont dispersés après des tirs et avec l'intention d'incendier des bureaux de partis politiques, le siège de la police, des bâtiments gouvernementaux ainsi que le domicile d'un responsable local.

Des rassemblements se sont tenus ces derniers jours devant les sièges du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), ainsi que de partis plus petits dans plusieurs villes de la province de Souleimaniyeh.

SYRIE

Des explosions entendues dans le plateau du Golan

Une série d'explosions ont été entendues mardi dans le gouvernorat syrien du Qouneitra, n'ayant entraîné aucune perte en vies humaines, ont indiqué les médias syriens.

D'après les reportages de la chaîne syrienne Alikhbaria TV, de puissantes détonations ont été entendues dans la banlieue sud de Qouneitra, la capitale détruite et abandonnée du gouvernorat du même nom, tôt dans la matinée.

Les explosions ont eu lieu près de la frontière avec Israël, et leur cause n'en a pour l'instant pas été établie, selon les médias syriens.

PORTUGAL

Le président confirme sa candidature à un second mandat

Le président sortant du Portugal, le conservateur Marcelo Rebelo de Sousa, sera candidat à sa réélection lors du scrutin du 24 janvier pour lequel il fait figure de grandissime favori, a-t-il confirmé lundi à Lisbonne. "Je suis candidat à la présidence de la République car il y a une pandémie à affronter, une crise économique et sociale à surmonter", a déclaré aux médias le chef de l'Etat, qui aura

72 ans samedi prochain. Cette élection sans suspense sera marquée par l'absence d'un candidat officiellement soutenu par le Parti socialiste au pouvoir. M. Rebelo de Sousa, un ancien professeur de droit et ex-président du Parti social-démocrate (PSD, centre droit) devenu populaire en commentant l'actualité politique à la télévision, l'emportera dès le premier tour s'il obtient plus

de 50% des voix le 24 janvier, comme le prévoient les sondages. Parmi les candidats déjà déclarés, la socialiste Ana Gomes, critique du Premier ministre Antonio Costa, apparaît en deuxième position dans les enquêtes d'opinion. A 66 ans, cette diplomate de carrière et ancienne députée européenne est devenue une éminente militante anti-corruption.

YAHIA ZOUBIR (PROFESSEUR EN RELATIONS INTERNATIONALES)

L'UA doit se réappropriier le dossier sahraoui

Les pays africains, dont la politique étrangère est indépendante des influences externes, doivent exiger que l'Union africaine se réapproprie le dossier sahraoui, estime Yahia Zoubir, professeur en relations internationales, management international et directeur de recherche en géopolitique à KEDGE Business School.



L'Afrique, du moins les pays dont la politique étrangère est indépendante des influences externes, doit faire valoir sa voix non seulement au sein de l'UA mais au sein de l'Assemblée générale des Nations unies. Dénoncer les violations du droit international par ceux-là mêmes qui donnent des leçons aux Africains est en soi une lutte pour l'UA de se réapproprier le dossier", a indiqué Yahia Zoubir à l'APS.

Selon lui, l'UA a été dépossédée du dossier sahraoui sous l'influence de puissances siégeant au Conseil de sécurité de l'ONU (Organisation des Nations unies).

"L'Organisation de l'Unité Africaine était copponsor avec l'ONU du processus de résolution du conflit du Sahara Occidental. Mais une fois que le dossier est passé au Conseil de Sécurité, l'OUA et son successeur l'UA ont été écartés (...). Evidemment, les membres du Conseil (de sécurité) proches du Maroc, ont permis l'irrésolution du conflit, une situation qui a bénéficié au Maroc. Le statu quo lui a permis de consolider son occupation sans qu'il ne paie le prix pour les violations commises", a soutenu ce chercheur au Brookings Institute de Doha. L'expert ira plus loin en imputant la responsabilité du retour aux armes à l'influence exercée par la France, principalement, mais aussi des Etats-Unis. D'après ses dires, les perspectives du plan de paix ONU/UA de 1991, "ne sont pas

prometteuses tant que la France et à un degré moindre les Etats-Unis bloquent le processus d'autodétermination. C'est ce blocage depuis 1991 qui est au centre de l'échec du processus de paix. Le retour à la guerre n'en est que la conséquence logique". Pour le Professeur Zoubir, "la résistance de la société civile sahraouie et internationale doit s'intensifier et mettre à nu la duplicité des "démocraties" dans ce conflit. Pour sa part, l'UA doit faire valoir sa propre charte concernant les frontières héritées de l'époque coloniale. L'UA, qui soutient le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui (et dont la RASD est un membre fondateur) devrait être associée aux délibérations du Conseil de sécurité", a-t-il ajouté.

RISQUE DE CRISE AU SEIN DE L'ONU

Par ailleurs, le Professeur Zoubir a commenté les dernières déclarations du chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum, au sujet de l'échec de la Troïka africaine chargée de régler le conflit du Sahara Occidental et sur la nécessaire reprise en main du dossier par le Conseil paix et sécurité de l'UA (CPS). Le directeur de recherche en géopolitique a estimé, à ce propos, que la création même de la troïka était une "erreur". Selon lui, "le CPS devait rester saisi du dossier et l'inscrire dans son ordre du jour". La création de la troïka africaine lors du sommet

de Nouakchott de juillet 2018, avait permis au Maroc d'écartier le CPS du dossier alors que c'est au CPS que la tâche incombait pour traiter des questions de paix et de sécurité, dont la question du Sahara Occidental. Depuis son adhésion à l'UA en 2017, le Maroc a tout fait pour mettre en veilleuse la question du Sahara Occidental, a-t-il indiqué. Yahia Zoubir a estimé, en outre, que "la succession de Cyril Ramaphosa par Félix Antoine Tshisekedi, à la présidence de l'Union africaine, est synonyme d'alignement sur la position marocaine dans le conflit". Une nouvelle donne qu'il est important de prendre en compte dans la mesure où elle pourrait avoir des répercussions négatives au sein même de l'ONU, note-t-il.

"La position de Félix Antoine Tshisekedi sur le conflit est connue et risque de créer une crise au sein de l'organisation onusienne entre ceux qui soutiennent le processus de décolonisation du territoire occupé illégalement depuis 1975 et ceux qui sont alignés sur la position marocaine", anticipe Yahia Zoubir. "L'ouverture de consulats par des pays africains sur le territoire occupé, illégal et sans fondement juridique n'a pas suscité de réaction forte de l'UA. Donc, il est naturel que le dossier soit remis entre les mains du Conseil de paix et de sécurité dont la mission est de traiter de ces questions", a-t-il dit.

APS

AFGHANISTAN

Hausse "massive" des victimes civiles depuis 2017

La multiplication des frappes aériennes américaines en Afghanistan, pendant le mandat de Donald Trump, a provoqué une hausse "massive" du nombre de victimes civiles depuis 2017, selon une étude rendue publique lundi. Les Etats-Unis ont choisi en 2017 de lever les restrictions imposées jusque-là aux forces américaines en Afghanistan pour mener des frappes aériennes contre les talibans, "ce qui a conduit à une hausse massive des victimes civiles", indique cette étude de l'Institut Watson pour les relations internationales de l'université Brown (Rhode Island).

Entre 2016, la dernière année de l'administration Obama, et 2019, dernière année pleine de l'administration Trump, le nombre de civils tués par des frappes

aériennes a augmenté de 330%, précise le document qui se base sur des chiffres de la mission de l'ONU en Afghanistan. En 2019 seulement, 700 civils afghans ont été tués dans des bombardements, le bilan annuel le plus élevé depuis 2001 et 2002, premières années de la guerre en Afghanistan, selon cette étude. "Les Etats-Unis ont, en partie, multiplié les frappes aériennes parce qu'ils avaient moins de troupes sur le terrain, mais aussi parce qu'ils considéraient (...) que c'est efficace pour amener l'ennemi à la table des négociations", a noté Neta Crawford, co-directrice du projet "Cost of War" à l'université de Brown. De fait, il y a eu plus de bombes larguées en 2018 et 2019 qu'au plus fort de la présence militaire américaine en Afghanistan en 2011, a-t-elle ajouté. Depuis

l'accord de paix signé entre les Etats-Unis et les talibans en février 2020, c'est l'armée afghane qui a pris le relais et multiplié les frappes aériennes pour faire pression sur les talibans. Depuis, l'armée de l'air afghane a fait "plus de victimes civiles que jamais dans son histoire", indique l'étude. Pendant les six premiers mois de l'année, 86 civils afghans ont été tués et 103 blessés dans des frappes aériennes de l'armée afghane. Au troisième trimestre, alors que le gouvernement et les talibans négociaient à Doha, le bilan a atteint 70 morts et 90 blessés. "Tant qu'il n'y a pas de cessez-le-feu, les deux parties chercheront à obtenir un avantage tactique pendant les négociations. Il est probable que le bilan en vies humaines s'aggravera", conclut l'étude.

R.I

MALGRÉ LES MENACES DE VETO DE TRUMP

Le Congrès veut approuver le budget militaire

Les élus américains, pressés de parvenir à des accords sur plusieurs fronts avant la fin l'année, s'apprentent à approuver massivement un énorme budget de défense pour outrepasser un veto du président sortant Donald Trump. "Plus la majorité sera importante, moins nous risquons de devoir répondre à un veto plus tard", a noté le républicain Mac Thornberry, qui présente ce projet de loi finalisé la semaine dernière après des mois de négociations avec les élus démocrates. Outre le projet de loi sur un budget de défense 2021 de 740,5 milliards de dollars, les négociateurs du Congrès doivent parvenir au plus vite à de difficiles accords sur un plan d'aide à l'économie frappée par la pandémie et une loi de financement pour éviter un "shutdown", un arrêt des activités de l'administration fédérale par manque de financement. "Si le Président oppose son veto, nous reviendrons voter pour outrepasser son veto", a prévenu le démocrate Adam Smith, président de la commission des Forces armées de la Chambre des représentants. La Chambre des représentants et le Sénat doivent se prononcer cette semaine sur la version finale de ce projet de loi, qui prévoit une hausse de 3% des salaires du personnel de défense. En juillet, des versions séparées soumises au vote des deux chambres avaient obtenu plus des deux-tiers des voix, soit la "supermajorité" nécessaires pour outrepasser un veto présidentiel.

Donald Trump menace d'opposer son veto à ce budget de défense s'il n'inclut pas l'abolition d'une loi protégeant le statut juridique des réseaux sociaux dite "article 230", qu'il accuse d'être biaisés contre lui. Il tonne également contre le fait qu'il prévoit de renommer des bases militaires honorant des généraux du camp confédéré, qui défendaient l'esclavage. Pour M. Thornberry, c'est une question qui n'a rien à voir avec la sécurité du pays. "Il faut s'occuper de l'article 230, mais ailleurs et d'une façon différente", a déclaré l'élu républicain. "Un rajout de dernière minute n'est pas la chose à faire". D'autres républicains se sont déclarés prêts à lâcher le président sortant. "J'ai toujours tendance à voter d'abord pour nos troupes et notre sécurité nationale", a indiqué dimanche le sénateur Bill Cassidy sur Fox News. Le projet de loi s'oppose aussi au projet de Donald Trump de réduire la présence militaire américaine en Allemagne. Le texte impose au Pentagone un délai d'au moins 120 jours avant toute réduction de ses effectifs en Allemagne, ce qui signifie qu'aucun retrait américain ne pourrait intervenir avant la prise de fonctions de Joe Biden le 20 janvier 2021. Le texte de loi stipule qu'un retrait militaire d'Allemagne, "en période de menaces croissantes en Europe, constituerait une erreur stratégique grave qui affaiblirait les intérêts de sécurité nationale des Etats-Unis et fragiliserait l'Otan".

R.I

Paniques anticomplotistes

Si Hold-up n'avait pas existé, les anticomplotistes l'auraient inventé. C'est le produit parfait, le bloc de complottisme-étalon en platine iridié, déposé au Pavillon de Breteuil à Sèvres. De très belles trouvailles, des intervenants dont certains ont passé le 38e parallèle comme des chefs : une bénédiction. Altérée cependant parce que, certes, on est content d'avoir raison et d'être la rationalité incarnée, mais quand même l'époque est sombre et on rit moins. La Terre plate et la Lune creuse, on veut bien, ça c'est vraiment drôle, mais QAnon beaucoup moins, ça fait de la politique, le cas échéant ça prend des armes ; au fusils près et du train où vont les choses on pourrait bientôt avoir les mêmes à la maison. D'ailleurs, on commence à les avoir. Pour l'heure il n'est question que de masques et de vaccins, ce qui n'est déjà pas rien, mais on sent bien que tous les autres sujets sont candidats. Ce qu'on suit bien également, c'est le degré auquel le camp de la raison se voit lui-même démunir, et légèrement inquiet devant sa difficulté à élaborer des stratégies antidotes. Disons-le tout de suite, dans la disposition qui est la sienne, il n'est pas près d'en trouver la première.

D'une forme à l'autre (mais la même)
Le torrent de commentaires qu'a immédiatement suscité la diffusion du documentaire est sans doute le premier signe qui trahit la fébrilité — du temps a passé depuis le mépris et les ricanements. Si encore il n'y avait que la quantité. Mais il faut voir la « qualité ». C'est peut-être là le trait le plus caractéristique de l'épisode « Hold-up » que toutes les réactions médiatiques ou expertes suscitées par le documentaire ne font que reconduire les causes qui l'ont rendu possible. Les fortes analyses reprises à peu près partout ont d'abord fait assaut de savoirs professionnels par des professionnels : « la musique » — inquiétante (la musique complotiste est toujours inquiétante), le format « interviews d'experts sur fond sombre » (le complotisme est sombre), « le montage » (le montage... monte ?). C'est-à-dire, en fait, les ficelles ordinaires, et grossières, de tous les reportages de M6, TF1, LCI, BFM, France 2, etc. Et c'est bien parce que l'habitude de la bouillie de pensée a été installée de très longue date par ces formats médiatiques que les spectateurs de documentaires complotistes ne souffrent d'aucun dépaysement, se trouvent d'emblée en terrain formel connu, parfaitement réceptifs... et auront du mal à comprendre ce que est standard professionnel ici devienne honteuse manipulation là.

Complotistes ou décodeurs ?
Mais les médias ont passé ce point d'inquiétude où l'on sent bien qu'on ne peut plus se contenter de la stigmatisation des cinglés. L'urgence maintenant c'est de comprendre — hélas en partant de si loin, et avec si peu de moyens. Alors la science médiatique-complotologique pioche pour refaire son retard, et tout y passe. Il y a d'abord, nous dit très sérieusement Nicolas Celnik dans Libération (lui aussi a compris qu'il ne fallait plus se moquer, alors il écrit une « Lettre à (son) ami complotiste »), que l'un des ressorts positifs des adeptes de complots vient de « l'impression d'avoir découvert ce qui devait rester caché ». Mais Nicolas Celnik sait-il que le vocable princeps de l'idéologie journalistique est « décrypter », ce qui, si l'on suit bien l'étymologie, signifie, précisément, mettre à découvert ce qui était caché. Il n'est pas un organe de presse qui ne s'enorgueillisse de ses « décryptages ». Partout ce ne sont que « décodeurs », d'ailleurs Abel Mestre et Lucie Soullier qui consacrent un papier-fléuve dans Le Monde à s'inquiéter de la double épidémie de Covid et de théories complotistes, déploient que l'audience de ces dernières soit « devenue considérable, bien au-delà de celle des sites qui les décryptent ». Le décodeur autorisé a toujours consisté en cette forme particulière de recryptage, mais ici tout à fait inconsciente dans le parallélisme manifestement in-

perçu entre les îlots tentant de « découvrir ce qui devrait rester caché » et l'aristocratie des « décodeurs » se complottent de ce que le décodeur autorisé n'a jamais rien décodeur, qu'il a même toujours consisté en cette forme particulière de recryptage, mais ici tout à fait inconsciente, en quoi consiste le catéchisme néolibéral. Il suffit d'écouter un « décodeur » livrer aux masses abruties qu'il a la bonté d'éclairer le sens profond de la suppression de l'ISF, de la réduction de la dette publique ou du démantèlement du code du travail pour être au clair sur ce que « décodeur » signifie réellement — à savoir voiler dans les catégories de la pensée néolibérale. « Décodeur », c'est avoir admis que les yeux ne se contentent plus d'une simple injonction, et entreprendre de leur en donner les bonnes raisons. Par exemple : « il faut supprimer l'ISF sinon les cerveaux partiront » — là c'est décodeur ; « il faut réduire la fiscalité du capital pour financer nos entreprises » (tout est clair) ; « il faut fermer des lits pour que l'hôpital soit agile » (décodeur de qualité : qui voudrait d'un hôpital podagre ou arthritique ? on comprend) ; « il faut réduire les dépenses publiques pour ne pas laisser la dette à nos enfants » (clarté économique, clarté morale), etc.

C'est très exaltant pour un journaliste de décodeur, ça donne un grand sentiment d'utilité sociale, c'est comme une charité démocratique. Les yeux ne pouvaient pas apercevoir tout ça, ça leur restait donc crypté — du coup on le leur décodeur. Décodeur, c'est faire comprendre aux intéressés ce qu'on va leur faire, pourquoi c'est nécessaire, et pourquoi c'est bon pour eux. Et comme ils auront compris, ils seront contents — suppose-t-on. Si les malheureux décodeurs savaient ce que donnerait qu'on décodeur leurs décodeurs, ce qu'on porterait au jour — les abysses de raisonnements indignes, d'idées reçues, de servilités intellectuelles inconscientes, mais fièrement portées en bandoulières comme vérités d'initiés. Les complotistes en tout cas ont parfaitement reçu le message du « décodeur », à ceci près qu'à force de s'entendre administrer par d'autres un sens inaperçu du monde qui les bousille en leur expliquant qu'il est le meilleur possible, ils ont entrepris de s'en chercher un autre par eux-mêmes. Ça ne donne sans doute pas des résultats bien fameux — mais à décodeur, décodeur et demi. C'est le « décodeur » lui-même qui, pour permettre aux journalistes de faire les entendus, a installé l'idée qu'il y avait quelque chose à aller chercher dessous. Les complotistes les prennent au mot, à ceci près que le quelque chose des décodeurs étant toujours la même chose, eux se mettent en devoir d'aller chercher autre chose.

Cérébroscopie des complotistes
Alors on va chercher pourquoi l'autodécodeur des yeux décodeur de travers. Ici la science complotologique est à son meilleur. Comme les sciences les plus avancées, elle isole des « effets ». Par exemple la physique connaît « l'effet Compton », « l'effet Doppler », « l'effet Einstein ». La complotologie, pour sa part dispose de l'effet « millefeuille argumentatif ». Impossible d'ouvrir un article sur Hold-up sans avoir à manger du millefeuille (argumentatif) — une feuille de vrai, une feuille de faux, une feuille de vrai... Un journaliste de Mediapart va plus loin et pose gravement la question : « pourquoi nos cerveaux sont-ils si perméables » (à l'aberration complotiste) ? « Nos » : pas de discrimination offensive. « Cerveau » : parce que c'est là-dedans que ça se passe. La réception du complotisme, c'est une affaire « dans le cerveau ». Un psychologue social, dont la psychologie sociale n'a plus rien de social (mais c'est la grande tendance de la psychologie sociale) saisit aussitôt la perche du « cerveau » : comme une invitation faite aux sciences cognitives et à leur panacée explicative : le biais. Pourquoi le « cerveau » (des complotistes) erre-t-il ? Parce qu'il est en proie à des biais (cognitifs) — marche aussi avec « pourquoi votre fille

est muette » : elle est en proie à des biais (auditifs). Après le biais pâtissier (celui du millefeuille — particulièrement traité avec toute cette crème, on ne sait plus si on mange des feuilles vraies ou des feuilles fausses), le biais de confirmation, puis le biais d'intentionnalité (à qui profite le crime ?), etc. De ce qu'il y a des biais, il résulte que la pensée n'est pas droite. C'est scientifique, on a bien avancé. À un moment cependant le psychologue social se souvient qu'il y a « sociale » dans « psychologie sociale ». Et qu'il y a des inégalités « assez énormes dans les sociétés modernes ». Dont résulte logiquement que le complotisme prospère auprès « des gens qui ont un plus faible degré d'éducation ». On le présentait, mais c'est quand même plus satisfaisant quand c'est établi par la science. Attention toutefois, la science a ses complexités : quand Macron pense que les « gilets jaunes » sont soutenus par les Russes, ou quand le sénateur PS François Patriat, à propos des mésevaluations de DSK en 2011, envisage « non pas la théorie du complot mais la théorie du piège », il est impossible d'y voir des bouffées complotistes, d'abord parce que François Patriat l'écarte formellement, ensuite parce qu'il est assez évident que nous avons affaire à des personnes qui n'ont pas « un faible degré d'éducation ». Le complotisme, c'est la pathologie cognitive des pauvres — on n'a tardera sans doute pas à établir que le jambon mouillé a des effets pernicieux sur le cortex préfrontal et, là, la psychologie sociale sera pleinement sociale, ainsi que scientifique.

Les paroles institutionnelles en ruines
Voilà donc où en est la « compréhension » du fait complotiste dans les médias assistés de leurs experts satellites. D'où nait irrésistiblement un désir de compréhension de cette « compréhension », ou plutôt de cette incompréhension, de cette compréhension tronquée sur l'essentiel. En réalité, que la formation des opinions reprenne toute liberté, pour le meilleur et pour le pire, quand l'autorité des paroles institutionnelles est à terre, ça n'a pas grand-chose de surprenant. Mais pourquoi l'autorité des paroles institutionnelles est-elle à terre ? C'est la question à laquelle les paroles institutionnelles ont le moins envie de répondre. On les comprend : l'examen de conscience promet d'être douloureux, autant s'en dispenser — et maintenir le problème bien circonscrit au cerveau des complotistes.

Mais pourquoi l'autorité des paroles institutionnelles est-elle à terre ? C'est la question à laquelle les paroles institutionnelles ont le moins envie de répondre. C'est que l'autorité des paroles institutionnelles n'a pas été effondrée du dehors par quelque choc exogène adverse : elle s'est auto-effondrée, sous le poids de tous ses managements. À commencer par le mensonge des institutions de pouvoir. Le médiateur : Servier ment. Dépakine : Sanofi ment. Bridgestone : Bridgestone ment. 20 milliards de CICE pour créer un million d'emplois : le Medef ment. Mais aussi : Lu-brizol, les pouvoirs publics mentent ; nucléaire, tout est sûr : les nucléocrates mentent. Loi de programmation de la recherche : Vidal ment (mais à un point extrême). Violences policières, alors là, la fête : procureurs, préfecture, IGP, ministres, président de la République, tout le monde ment, et avec une obscurité resplendissante qui ajoute beaucoup. Covid : hors-concours. Le capitalisme néolibéral a déchaîné les intérêts les plus puissants, or là où les intérêts croissent, la vérité trépassé. C'est qu'il faut bien accommoder la contradiction entre des politiques publiques forcées et l'effet qu'elles font aux gens. Or pour combler ce genre d'écart, quand on a décidé de ne pas toucher aux causes de l'écart, il n'y a que le secours des mots. Alors on découvre généreusement avec des discours. Au début on fait de la « pédagogie », on « décodeur ». Et puis quand le décodeur ne marche plus, il ne reste plus qu'à mentir — à soutenir que ce qui est n'est pas (« la police républicaine ne se ca-

goule pas, elle agit à visage découvert »), ou que ce qui n'est pas est (on ferme des lits pour améliorer l'accueil des malades). Quand il n'est pas pure et simple répression, le néolibéralisme finissant n'est plus qu'une piscine de mensonge. Nous baignons là-dedans. C'est devenu une habitude, et en même temps on ne s'y habitude pas. Vient forcément le moment où l'autorité de la parole institutionnelle s'effondre parce que l'écart entre ce qu'elle dit et ce que les gens expérimentent n'est plus soutenable d'aucune manière. Alors ça part en glissement de terrain, et tout s'en va avec, notamment les médias d'accompagnement, précisément parce qu'ils auront accompagné, trop accompagnés, pendant trop longtemps. Ils auront tant répété, tant ratifié, se seront tant empressés. Les complotistes voient l'esprit critique de la presse se réarmer dans la journée même de la parution d'un documentaire. Mais, en matière d'esprit critique, ils se souviennent aussitôt des interviews de Léa Salamé, de Macron interrogé par TF1-France2-BFM, de la soupe servie à la louche argentée, de la parole gouvernementale outrageusement mensongère mais jamais reprise comme telle, ils se souviennent de deux mois d'occupation totale des violences policières contre les « gilets jaunes », ils se souviennent du journalisme de préfecture qui a si longtemps débité tels quels les communiqués de Beauvau, certifié l'enlèvement de la Salpêtrière par des casseurs. Certains médias protestent : « c'est injuste, nous sommes en train de changer, nous avons vu, nous en parlons maintenant, nous envoyons des grandes reporters sur les ronds-points, nous avons à cœur de repenser (prendre) contact avec la vie des gens ». Sans doute, mais c'est tellement tard, tellement trop tard. Car ça fait des décennies que ça dure. Trente, quarante ans d'accompagnement, d'occultations sélectives — même pas par mauvais geste : par simple cécité —, de leçons faites, il faut s'adapter, il faut être complotitif, il faut accepter des sacrifices, l'Europe est notre avenir, vous ne voulez tout de même pas que La-France sorte de la mondialisation ? C'est long trente ans à ce régime, pendant que le chômage, la précarité, les inégalités, les suicides et les services publics explosent. Ça en fait du travail de sape dans les esprits. En fait c'est très simple : pourquoi les paroles institutionnelles s'effondrent-elles ? Parce que, dans le temps même où elles président au délabrement de la société, elles auront, chacune dans leur genre, ou trop menti, ou trop couvert, ou trop laissé passer, ou trop regardé ailleurs, ou trop léché, que ça s'est trop vu, et qu'à un moment, ça se paye. Le complotisme en route libre, c'est le moment de l'addition. Il faut vraiment être journaliste, ou expert de Conspiracy Watch pour ne pas voir ça. Trente ans de ruine à petit feu de l'autorité institutionnelle, et puis un beau jour, l'immeuble entier qui s'effondre : le discrédit. Mais normalement on sait ça : le crédit détruit, ne se reconstruit pas rapidement. Maintenant, il y a les ruines, et il va falloir faire au milieu des gravats pour un moment. On comprend que la plupart des médias, qui comptent au nombre des gravats, ne se résolvent pas à regarder le travail. C'est bien pourquoi il fallait faire aussitôt un hold-up sur Hold-up : pour en fixer la « compréhension », et qu'elle ne s'en aille surtout pas ailleurs.

Rééducation et bienveillance
En attendant, la soupe est renversée et on a les complotistes sur les bras. Comment faire ? On a compris que l'heure de les traiter de cinglés était passée et qu'il urge de trouver autre chose pour endiguer la marée. Mais quoi ? Dans l'immédiat, pas grand-chose hélas, en tout cas pas ça. Il va falloir se faire à l'idée que la ruine des constructions de longue période, comme le crédit fait à la parole institutionnelle, ne se repare que par des reconstructions de longue période (par exemple, la destruction présente de la chaîne éducation-recherche prendra des décennies à être surmontée). Tant que la phalange anti-

complotiste continuera d'apparaître telle quelle est, c'est-à-dire soudée au bloc des pouvoirs, le crédit de l'ensemble restera à zéro. En réalité, tant que la masse « médias » ne se fragmentera pas, tant que ne s'en détachera pas une fraction significative, qui rompe avec la position globale de ratification de l'ordre néolibéral et de défiance à l'endroit de tous ses pouvoirs, les clients du complotisme continueront de n'y voir qu'un appareil homogène de propagation — et d'aller chercher « ailleurs ». Les gens ne vont chercher un « ailleurs » au-delors que lorsque le champ institutionnel a échoué à aménager un « ailleurs » au-dedans. Mais quel agiornamento, quelles révisions déchirantes, cette rupture, maintenant, ne suppose-t-elle pas ? Pour l'heure, incapable, la parole autorisée cherche fébrilement quelque autre ressource — mais forcément au voisinage de ses formes de pensée invétérées. Idée de génie et redéploiement pédagogique : on va aller leur parler. Mais gentiment cette fois. On va leur écrire des lettres, en leur disant qu'il s'est nos amis — c'est donc la version Libération. Il y a celle du Monde. Si l'ambiance générale n'était pas si flippante, ce serait à se rouler par terre de rire. Tout y est. On va chercher Valérie Igounet de Conspiracy Watch — on avait l'habitude jusqu'ici de Rudy Reichstadt mais lui est trop éphémère, c'était l'anticomplotisme première manière, maintenant on ne peut plus le sortir. Dans la saison 2, ça donne : « Il faut rééduquer par des faits, décodeur, mais sans être dans l'accusation ou la moquerie ». Voilà la solution : tout dans l'ontuieux, l'humain et la bienveillance — on est excellentement partis. « On est sur un fil », ajoute quand même l'experte dans un soufuffle. Tu l'as dit Valérie. Tristan Mendès-France, lui, explique à peu de choses près qu'on a le stock des zinzins sur les bras et qu'avec eux, c'est foutu, il faudra faire avec. Mais que tout notre effort doit aller à enrayer les nouveaux recrutements : « il faut viser les primo-arrivants, faire de la prévention ». Valérie Igounet a déjà commencé : elle même, nous explique Le Monde, « de nombreux ateliers avec l'Observatoire du complotisme auprès des enfants » — il faut prendre les « primo-arrivants » de loin. Tout le problème de l'anticomplotisme, c'est qu'il peut prononcer l'âme claire une phrase pareille qui, normalement, devrait faire froid dans le dos. Qu'on n'aille pas croire à une embarde individuelle : c'est la ligne générale. Le nouvel expert gyroscopique — il tourne sur à peu près tous les médias, France Culture, Le Monde, Regards —, Thomas Huchon, pense également qu'il faut « faire de l'éducation aux médias (...) en guise de la prévention pour vacciner contre l'épidémie de "fake news" ». On se croirait au point de presse de Jérôme Salomon, et ça n'est pas un hasard. Car c'est cela qu'on trouve dans une tête d'anticomplotiste : des images de bacilles, de prophylaxie et de cordon sanitaire. De politique ? Accuement. Ça n'est pas une affaire de politique, ou de discours politique : c'est une affaire médicale. En fait, il y a quelque chose de ressemblant « l'éducation », ou plutôt la rééducation, aux médias. L'essentiel est que l'analyse du complotisme soit ramenée à son cadre : d'un côté le pathologique, de l'autre le pédagogique. Et puis, dans le camp-école réaménagé, les éducateurs, nous est-il désormais garanti, seront pleins d'empathie et d'écoute : « la diffusion du complotisme, conclut l'article du Monde, pose un défi à une multitude d'acteurs qui doivent plus que jamais prendre le temps d'expliquer, de démontrer, sans ostraciser ni caricaturer ». De ne rien comprendre à ce point, c'en est extrême. Finalement, rien n'a bougé d'un iota, le complotisme a encore de beaux jours devant lui. On se croirait revenu dans Tintin au Congo, mais on aurait rappelé les missionnaires pour leur faire faire une UV de psychologie avant de les renvoyer sur le terrain : « Nous néocommissionons ni notre patience ni notre boncoeur pour vous faire apercevoir des esprits de la forêt néexistants. Puisque ce qui existe, c'est Dieu ».

PAR FREDERIC LORDON